



Oradour-sur-Vayres



- 03** Éditorial de Monsieur le Maire
- 04** Villages d'Avenir
- 08** Les grandes lignes du budget communal
- 12** Les travaux et aménagements
- 22** Les brèves communales
- 24** Les commémorations
- 26** Le bloc-notes institutionnel
- 36** La Communauté de Communes Ouest Limousin
- 40** Les Associations
- 50** L'annuaire des associations
- 52** Commerçants et Artisans, professionnels de santé, permanences services sociaux
- 55** L'état civil



12 Janvier 2023 : Cérémonie des vœux du Maire



22 Janvier 2023 : Repas des aînés



Mairie d'Oradour sur Vayres

26 avenue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél. : 05 55 31 92 92



Ouverture des services au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi :
8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30
Mercredi et samedi :
9 heures – 12 heures

Retrouvez-nous également sur
www.oradour-sur-vayres.fr
et sur facebook

L'éditorial de Monsieur le Maire 3



Mes chers concitoyens

L'année qui vient de s'écouler fut encore importante en termes d'investissements. En effet, elle marque la fin de travaux conséquents dont les plus flagrants sont l'enfouissement des réseaux avenue de Ventadour, cité des Mottes et dans le village de Morinas, la mise en service de la nouvelle station d'épuration du Bercaill ou encore la reconstruction sur 50 mètres linéaires, d'un mur, à la sortie du bourg. Mais ce sont aussi de nombreux autres chantiers qui ont été réalisés et que vous retrouverez à la lecture de ce bulletin. Si certains d'entre-eux sont moins visibles, ils n'en demeurent pas moins significatifs pour notre commune puisqu'ils répondent aux besoins des uns ou des autres et améliorent la qualité de vie.

Ces réalisations témoignent de notre détermination pour adapter notre commune aux enjeux de demain et guident nos choix.

Ainsi, la rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments de l'école, prévue en 2024, s'inscrit totalement dans notre volonté d'investir en matière d'économies d'énergie, tout comme la collaboration étroite avec le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) qui nous permet de poursuivre la modernisation nécessaire en matière d'éclairage public.

La salle des fêtes, située Cité Prévost, nécessitait des aménagements considérables en termes de mise aux normes de l'accessibilité, pour qu'à l'horizon 2024 nous puissions obtenir l'autorisation de continuer à l'utiliser. Soucieux du devenir de ce lieu emblématique pour notre commune et indispensable pour le bon fonctionnement des associations, nous avons répondu à un appel à projet porté par l'Agence Nationale du Sport et intitulé « 1 000 Dojos ». Au printemps dernier, nous avons eu le plaisir de voir notre candidature retenue. Après quelques mois de travaux en ce début d'année, le Club de Judo d'Oradour bénéficiera d'un nouvel espace totalement adapté et ce dernier sera également accessible à certaines autres pratiques sportives.

Je souhaite ici souligner qu'en dépit de la problématique du bénévolat, les associations restent nombreuses et très actives et bénéficient de notre volonté d'apporter à chacune d'entre elles notre soutien financier et matériel, afin de maintenir toutes les manifestations festives et préserver le lien social qui nous est cher.

Cette année encore, nous avons eu le plaisir de voir s'installer de nouveaux artisans et commerçants, d'accueillir de nouvelles familles et à ce jour, nous nous réjouissons du nombre d'enfants inscrits à l'école, suffisamment élevé pour nous préserver de la fermeture de classes.

Cela étant, notre ambition de développer davantage notre attractivité requiert, la plupart du temps, des investissements lourds. Tout en préservant l'état de nos finances et en limitant le taux d'endettement à un niveau raisonnable, il nous faut solliciter toutes les institutions, notamment l'État et le Département, qui peuvent être en mesure de contribuer à la réalisation de nos projets. Toutefois, nous sommes parfois contraints à des arbitrages.

Enfin, nous avons récemment répondu à un appel à candidature lancé par la CARSAT, la CNAV, la CNSA* et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, dans le cadre d'une initiative pour le développement des Résidences Autonomies sur notre département. Notre bourg dispose des atouts qui permettraient de proposer une quarantaine de logements au sein d'une Résidence Autonomie.

Certes, ce n'est encore qu'un projet mais c'est un véritable sujet d'avenir pour notre territoire et nous espérons que nous pourrions partager la joie de sa concrétisation.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé et de joie.

Bonne lecture !

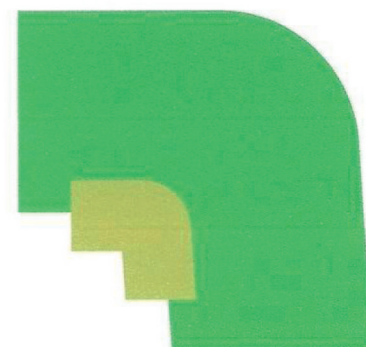
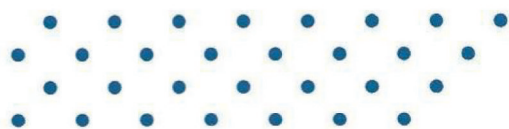
*J'ai le plaisir de partager une
information de dernière minute avec vous.
Notre commune vient d'être labellisée
Village d'avenir*

(Cf pages 4 à 7)

* CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

* CNAV : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

* CNSA Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie



Dominique Faure
Ministre déléguée chargée
des Collectivités territoriales
et de la Ruralité

Il y a six mois, dans la Vienne, la Première ministre annonçait le lancement du plan France ruralités, une nouvelle ambition pour les ruralités françaises, par laquelle l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) s'engageait au déploiement d'un programme d'ingénierie baptisé « Villages d'avenir » et destiné aux petites communes rurales de moins de 3 500 habitants.

Seuls ou à plusieurs, des milliers de maires de France métropolitaine et des territoires ultramarins se sont manifestés pour participer à ce programme d'accompagnement de la revitalisation de leurs communes en matière de logement, transport, culture, patrimoine, santé, etc. Je voudrais saluer leur dynamisme et leur envie de faire, au service de leurs concitoyens.

Pour les accompagner dans ces transformations, j'ai obtenu le recrutement de 120 chefs de projet, en poste à partir du 1^{er} janvier 2024, qui seront au quotidien leurs interlocuteurs, avec une volonté d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de projets structurants pour ces communes : rénovation et remise sur le marché de logement vacant ou d'une friche, déploiement de solutions de mobilité du dernier kilomètre, rénovation d'une église ou d'un lavoir, organisation d'un festival local, etc.

Parce que les « Villages d'avenir » s'inventent dès aujourd'hui, je suis heureuse d'en annoncer la première vague avec près de 2 500 communes labellisées.

Sous 12 à 18 mois, en fonction de l'avancement des chantiers, le Gouvernement pourra la compléter d'une seconde vague, afin d'inscrire dans le temps son soutien aux ruralités et à leurs transformations sur le terrain.

En un mot : « bravo » aux acteurs de la ruralité, « bravo » aux maires entrepreneurs qui portent cette transformation de leurs territoires et « bravo » à celles et ceux qui montrent, au quotidien, que la ruralité est une chance pour la France!



Villages d'avenir



Un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets

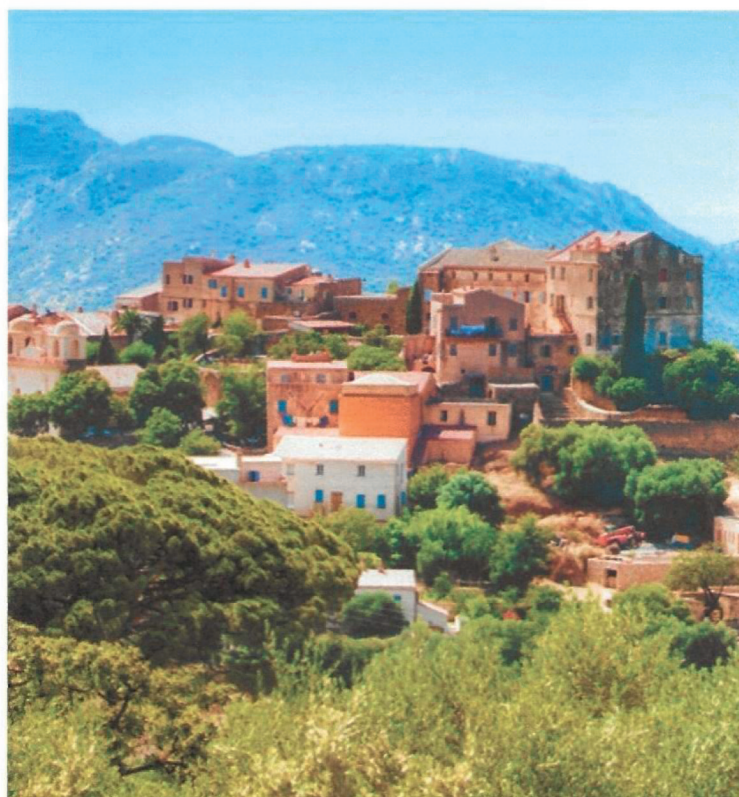
Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du **plan France Ruralités**, Villages d'avenir vise à accompagner des **communes rurales de moins de 3500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

2 458
communes labellisées
Villages d'avenir

Suite à un appel à candidatures pour une première vague de communes labellisées, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner.

Elles bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.



27 communes
lauréates par département
en moyenne

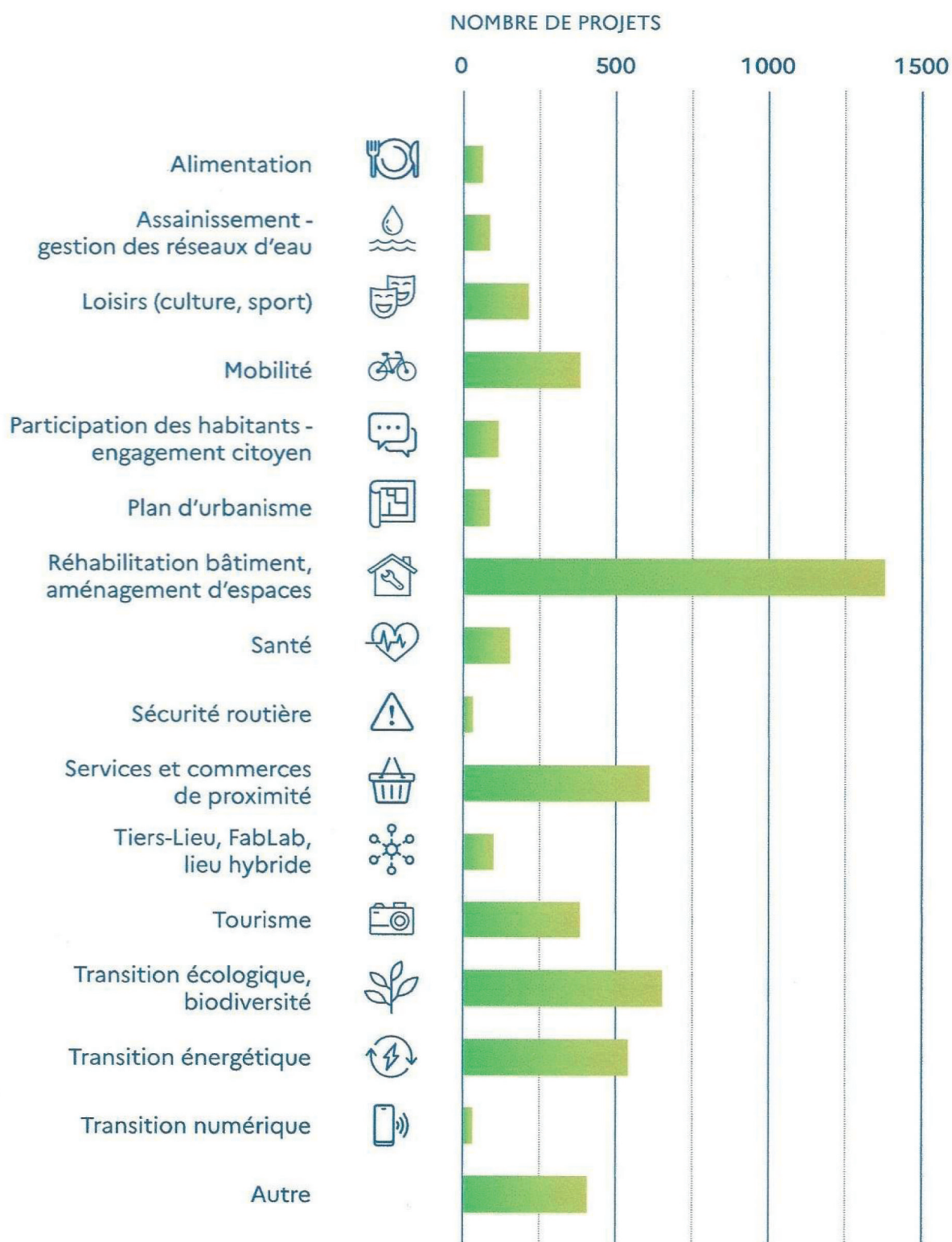
889 habitants :
taille moyenne des
communes accompagnées

2,2 millions
d'habitants
vivant dans une commune
lauréate Village d'Avenir



THÈMES D'APPUI SOLLICITÉS

Une grande diversité de projets et de demandes d'accompagnement



120 chefs de projet pour accompagner les collectivités

120 chefs de projet (dont 20 financés par le Cerema) seront recrutés à partir de janvier 2024, soit 1 à 2 par département, et placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

Les communes lauréates de Villages d'avenir disposeront ainsi d'un interlocuteur identifié en appui pour faire avancer leurs projets auprès de l'ensemble des services de l'État.

Ces chefs de projet pourront vous aider dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources permettant de faciliter le franchissement des différentes étapes de définition et de réalisation des projets :

- lancement d'un **diagnostic territorial** si nécessaire,
- mobilisation d'**appuis en ingénierie locale** ou via la mobilisation de prestations, afin de s'appuyer sur l'offre existante sur le territoire,
- **recherche de financements** publics et privés (identification des dispositifs mobilisables, au niveau de l'Europe, de l'État et des partenaires territoriaux, régions, départements, etc., accompagnement dans les échanges avec les partenaires privés, aide au montage de dossiers si besoin),
- vigilance et appui vis-à-vis de la **conformité du projet** aux règles administratives (environnement, urbanisme, sécurité...),
- prise de contact avec les **interlocuteurs adaptés** des services de l'État mais aussi des autres financeurs et organismes adaptés au projet,
- aide au **repérage de projets similaires** pour faciliter les retours d'expériences ou sources d'inspiration,
- information sur de **nouveaux dispositifs** pouvant intéresser la commune,

...



Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

PROJETS DES COMMUNES LAURÉATES

Villages d'Avenir vise à accompagner **tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune**: projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services, ...

PROCHAINE ÉTAPE DIAGNOSTIC DES PROJETS POUR CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT À MOBILISER

Suite à l'annonce des lauréats, les chefs de projet prendront l'attache des maires afin de définir avec eux une feuille de route locale (nombre de projets accompagnés, rétroplanning de travail) et identifier les étapes suivantes en termes d'accompagnement (finition du projet, mise en conformité avec les réglementations, accompagnement au tour de table financier, identification de la maîtrise d'ouvrage et procédure de sélection d'une maîtrise d'œuvre).

L'accompagnement mobilisé visera à inscrire le déploiement du projet dans le respect du développement durable.



Les grandes lignes du budget communal

FONCTIONNEMENT 2022

Recettes réelles 1 745 K€

Dépenses réelles 1 348 K€

Produits des services 43 K€

Charges à caractère général 445 K€

Impôts et taxes 775 K€

Charges de personnel 628 K€

Dotations et participations 747 K€

Charges de gestion courante 135 K€

Charges financières 22 K€

Autres dépenses 118 K€

Autres recettes 206 K€

Épargne brute (= recettes-dépenses) 397 K€

Remboursement capital des emprunts 65 K€

Épargne nette 332 K€

Comptes de gestion 2022

INVESTISSEMENTS 2022

Recettes

Épargne nette 332 K€

Recettes d'investissement hors emprunt
Dont dotations 31 K€
Dont subventions 28 K€ 62 K€

Dépenses

Dépenses d'investissement hors remboursement du capital des emprunts 329 K€

Variation du fonds de roulement 64 K€

Les grandes lignes du budget communal

9

BUDGET PRIMITIF 2023 (3 362 K€)

FONCTIONNEMENT 2 179 K€

Dépenses	2 179	Recettes	2 179
Charges à caractère général	772	Produits des services	49
Charges de personnel	660	Impôts et taxes	933
Atténuation de produits	120	Atténuation de charges	80
Autres charges de gestion courante	564	Dotations et participations	644
Charges financières	26	Autres produits de gestion courante	90
Charges exceptionnelles	-	Produits financiers	
Opérations d'ordre	37	Produits exceptionnels	379
		Opérations d'ordre	4

INVESTISSEMENTS 1 183 K€

Dépenses	1 183	Recettes	1 183
Dépenses d'équipements	1 051	Subventions	247
Remboursement des emprunts	73	Emprunts	108
Opérations d'ordre	13	Dotations et réserves	55
Autres immobilisations	46	Autres recettes	
Solde d'exécution reporté		Autofinancement et réserves	200
		Opérations d'ordre	46
		Solde d'exécution reporté	527

TOTAL BUDGET
3 362
3 362

Situation de l'endettement au 31/12/2023

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023
Total des emprunts en cours sur le budget principal	1 210 000 €	537 310 €
Total des emprunts en cours sur le budget assainissement	404 556 €	174 039 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement de la Côte	300 000 €	65 807 €
Total des emprunts en cours sur le budget lotissement des Chapelles	250 000 €	-
Total des emprunts de la commune (dont un nouvel emprunt de 150 000 € souscrit en 2020 sur le budget assainissement)	2 164 556 €	777 156 €

Quelques révisions tarifaires, concernant l'école...

La cantine scolaire :

En 2022, le Conseil Municipal avait fait le choix, en raison de la conjoncture, de maintenir pour une année encore le tarif des repas (tarif non modifié depuis l'année scolaire 2015/2016).

Toutefois, face à la hausse constante des denrées alimentaires et afin de préserver la qualité et l'équilibre des repas, les tarifs 2023 ont dû être révisés.

Pour les enfants, le prix du ticket a été augmenté de 0,20 €, soit 2,40 le repas. Pour les adultes (enseignants, personnel communal) il a été porté à 6 €, contre 5 € précédemment.

La garderie périscolaire :

Les tarifs de la garderie ont été revus comme suit :

Le matin : 1,05 € par enfant et par jour, au lieu de 1 €

Le soir : 2,60 € par enfant et par jour, comprenant le goûter, au lieu de 2,50 €

Le matin et le soir : 2,70 par enfant et par jour, comprenant le goûter, au lieu de 2,50 €

Les horaires sont restés identiques, à savoir :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin : de 7 h 00 à 8 h 35

Le soir : de 16 h 15 à 19 h 00

Les transports scolaires

La tarification appliquée par la Région Nouvelle Aquitaine depuis la rentrée 2023, prévoit des hausses successives sur trois années. La commune prend en charge une participation financière pour les élèves du primaire et du secondaire qui est déterminée en fonction des tranches et du quotient familial des familles.

Pour la rentrée 2023, cette participation financière a été maintenue à l'identique et sera de nouveau examinée pour la rentrée 2024.

Pour mémoire, la commune prend également en charge la totalité des coûts du transport des enfants, dans le cadre des sorties scolaires, représentant un coût total de près de 1 000 € pour l'année 2023 (trajets vers le collège de Saint-Mathieu, le stade de St Laurent sur Gorre, le plan d'eau de Cognac La Forêt...)

...et le service d'assainissement collectif

Le transfert de la compétence « Assainissement collectif » à la Communauté de Communes Ouest Limousin interviendra au plus tard le 1^{er} Janvier 2026. A ce titre, une étude préalable a été réalisée par le Cabinet Cogite, mandaté par la CCOL.

Après analyse par la commission des finances, il s'avère qu'une hausse des tarifs est nécessaire afin d'équilibrer le budget assainissement.

Différents scénarios ont été envisagés entre la hausse fixe du branchement et la redevance du m³ d'eau consommé pour les branchements bénéficiant d'un traitement total d'assainissement.

Au 1^{er} janvier 2024, les nouveaux tarifs seront les suivants :

- part fixe de 50 € par branchement, au lieu de 40 €,

- redevance de 1,40 € ht par m³ d'eau consommé, pour les branchements bénéficiant d'un traitement, au lieu de 1,30 € ht par m³.

Des investissements pour l'activité des services techniques

Une balayeuse-laveuse :

Il s'agit d'une balayeuse articulée d'occasion, entièrement reconditionnée et n'ayant été préalablement utilisée que 2 700 heures.

Equipée de série, d'un éclairage route réglementaire, d'un siège suspendu pneumatique, de 4 roues motrices, d'une cuve amovible avec chariot et flexible aspire feuilles, d'un nettoyeur haute pression, d'un ensemble de balayage 3 balais mixtes, pré-équipée pour recevoir tous les outils, notamment la laveuse avec aspiration.

D'une valeur neuve de 78 000 € HT, cette machine a été achetée auprès des établissements PERIE France, avec une garantie de 6 mois, pour un montant de 45 000 € HT.



Un nettoyeur haute-pression ...

... de 170 bars avec eau chaude, de la marque COMET, acheté auprès de l'entreprise Limagri Moreau pour un montant de 2 890 € HT.

Une débroussailleuse ...

... de la marque STHIL, acheté auprès des Etablissements Robert à Rochechouart, pour un montant de 1 250 € HT.

Un tracteur :

Il s'agit d'un tracteur compact de la marque ISEKI comprenant : roues semi-agricoles basse pression, moteur 24 cv diesel, 3 cylindres, 1 123 cm³ forte cylindrée, coupe moteur très important avec transmission hydrostatique vitesse progressive, 4 roues motrices et blocage du différentiel, direction assistée entièrement hydraulique, prise de force arrière 540 tr/min et ventrale 2000 tr/min indépendantes 2 distributeurs s/de dont 1 flottante. Relevage hydraulique 3 points d'une capacité de 550 kg, attache remorque avant et arrière poids en ordre de marche 750 kg. Tracteur homologué route avec un arceau de sécurité repliable.

Equipement optionnel compris, composé d'un amortisseur de prise de force montage compris, de 4 prises hydrauliques femelles arrière, et du forfait immatriculation.

L'ensemble a été acquis auprès de la Sté Moulinjeune, située à Feytiat, au prix remisé de 16.890 € HT, au lieu de 20 268 € HT.



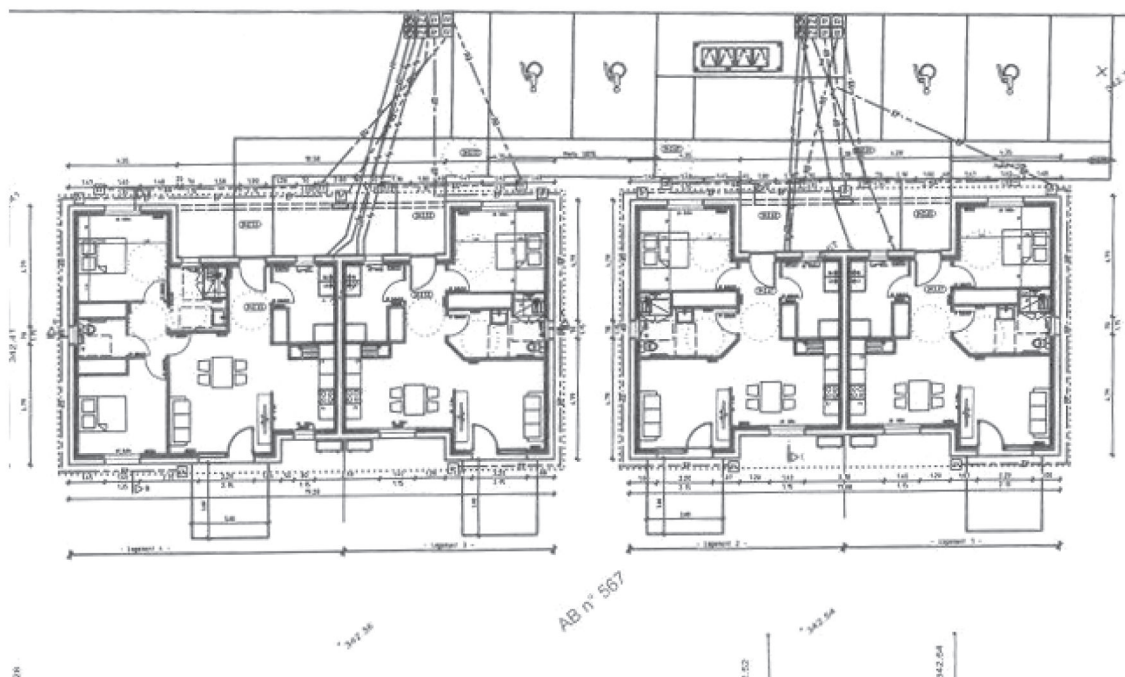
Le lotissement des Châtaigniers, bientôt achevé...

Les quatre pavillons à destination de personnes âgées et/ou à mobilité réduite sont sortis de terre. Ce sont 3 logements T2 (1 chambre) et un T3

(2 chambres) qui seront disponibles à la location dans les mois à venir et les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de l'ODHAC.



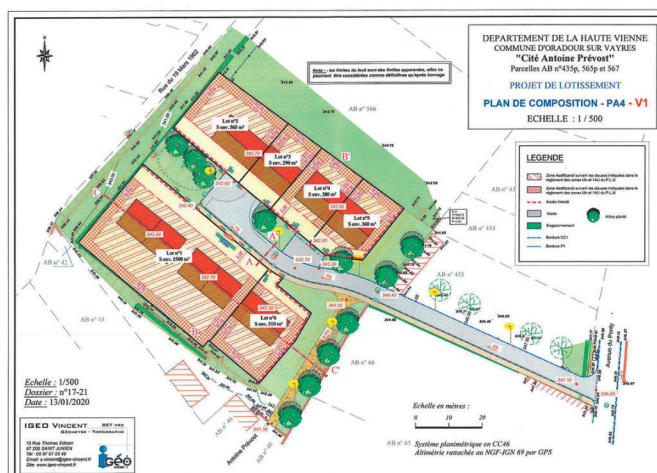
FACADES
CONSTRUCTION DE QUATRE PAVILLONS LOCATIFS
LOTISSEMENT "LES CHÂTAIGNIERS" ET COORDONNÉES AUX VERTICES
MAÎTRE D'OUVRAGE : ODHAC
MAÎTRE D'ŒUVRE : G&G
AVANT PROJET DÉFINITIF Janvier 2022 03



Les cinq parcelles jouxtant ces habitations ont une surface comprise entre 294 m² pour la plus petite et 583 m² pour la plus grandes. Elles sont viabilisées.

Compte-tenu des prix actuels pratiqués et de l'emplacement en centre bourg, le Conseil Municipal a décidé, en avril dernier, de fixer un prix de vente de 12 € le m².

Ces parcelles seront prochainement mise à disposition.



La reconstruction du mur longeant la RD 901 à la sortie d'Oradour-sur-Vayres, en direction de Rochechouart : un axe très fréquenté

Face à la menace d'écroulement du mur et après analyse des différentes propositions et techniques de réhabilitation possible de la structure, le choix de confier ce chantier de 73 000 € HT, à l'Entreprise Coulaudon de Champniers Reilhac, fut voté lors du Conseil Municipal de février 2023.

Après sécurisation du périmètre et mise en place d'une circulation alternée, les travaux de démolition démarrèrent fin juin, comprenant un triage des pierres et leur stockage sur site en vue d'un réemploi.

La terre fut provisoirement retirée afin de permettre les travaux de terrassement, en fondation de béton armé.

La reconstruction à l'identique fit l'objet d'une maçonnerie en pierres, avec blocage de béton sur l'arrière, pose de drains et coulage d'un dessus de mur en béton armé, avec débord.



L'ensemble de ces travaux représente 50 mètres linéaires, 3 mètres de haut et 80 cm d'épaisseur en partie basse.

Au-delà, sur les 10 mètres linéaires restant, le mur fut nettoyé à haute pression et les joints refaits en maçonnerie neuve.

Le 4 juillet avait lieu la réception définitive des travaux. Une très belle réalisation !



Des travaux d'enfouissement de réseaux Cité des Mottes et avenue Bernard de Ventadour...

Intervenu à la demande de l'équipe municipale, le Syndicat Energies Haute-Vienne a désormais achevé les travaux d'enfouissement de la Cité des Mottes et l'avenue Bernard de Ventadour, un chantier réalisé en coordination avec ENEDIS pour une restructuration du réseau moyenne tension. Un atout esthétique et un réseau sécurisé pour les habitants.

Après la rue Pierre Chambord en 2018, le SEHV et la commune ont réceptionné en octobre dernier, le chantier d'enfouissement des réseaux aériens et de pose de 25 lanternes LED, réalisé de septembre 2021 à août

2023. Ce chantier aura permis de faire disparaître des rues plus de 3500 mètres de réseau basse tension.

Le SEHV a confié ce chantier à l'entreprise Batifoix. 777 500 € TTC ont été investis, financés à hauteur de :

- 695 500 € (89 %) par le SEHV, maître d'ouvrage pour les travaux sur le réseau électrique, et les infrastructures d'éclairage public et du réseau de télécommunication
- 82 000 € (11 %) par la commune pour le matériel d'éclairage public (25 points lumineux)



Réception des travaux le mardi 24 octobre 2023 en présence de : Richard SIMONNEAU (Maire) - Frédéric ANTOINE, Christine LEMOINE (adjoints au Maire) - André WAFLART (conseiller municipal) - Alexandre GARNIER (chargé d'affaire SEHV) - Yoann RUFFEL (entreprise Batifoix) - Jean-Paul DELHOUME (Conseil Départemental) Alain GUETTACHE (ENEDIS).

... et également dans le village de Morinas

La réception définitive de ces travaux, au sein du village de Morinas, aura lieu en début d'année.

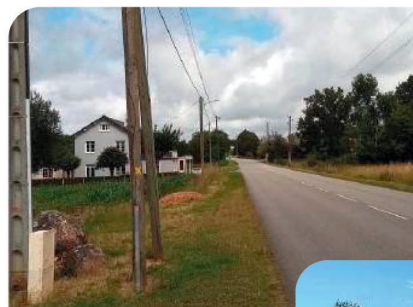


A propos du Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)

Le SEHV est un acteur de l'aménagement du département de la Haute-Vienne et du développement durable. Héritier de l'électrification, il dirige d'importants travaux sur le réseau de distribution dont il est propriétaire au nom des communes. La loi sur la Transition Énergétique a renforcé son rôle en matière d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie, au service de ses 209 collectivités adhérentes et de chaque habitant du département.

Chaque année, le SEHV mène ainsi une trentaine de chantiers d'enfouissement en Haute-Vienne, à la demande des communes. Ce service public de l'électricité, issu des collectivités permet d'assurer l'équité entre les territoires et de garantir à tous, grâce à la mutualisation des moyens et des compétences, une électricité sûre et des lieux de vie embellis.

Avant / Après : Une autre vision du paysage !



Des travaux au bénéfice des associations :

Au-delà du soutien apporté aux associations par le versement des subventions qui représentent annuellement plus de 51 000 euros, du prêt de locaux, de matériels divers ou encore de la salle des fêtes et de la prise en charge des dépenses intrinsèques (entretien, chauffage, éclairage...), la commune a effectué en 2023 différents travaux et investissements:

- dans le local des pêcheurs :

Dépose des douches et installation d'un pack lavabo et colonne, avec mitigeur, par l'Eurl Benjamin JOURDAN, pour un montant de 780 euros HT.

- devant le local du club des aînés :

Réalisation d'une terrasse par l'entreprise Géraudie Lavielle pour un montant de 8 300 € HT

- pour l'entretien de la pelouse du terrain de football des Chapelles :

Après étude de différentes propositions, le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition de location de deux robots sans fil, au prix mensuel de 299 euros.

Le contrat souscrit auprès de l'EURL Stéphane CHAPUT, inclut le changement des lames, le nettoyage du robot, l'entretien ainsi qu'un suivi à distance par le biais de l'application Husqvarna. (engagement de 3 ans puis renouvellement du contrat tous les ans)/

Rénovation du local situé au 31 rue du Général de Gaulle :

Durant l'année 2023, différents travaux ont été effectués afin que ce local puisse de nouveau accueillir un commerce.

Les huisseries (fenêtres et porte d'entrée) ont été remplacées par l'entreprise Uscaïn au profit de menuiseries en aluminium (7 400 HT).

La SARL EGDLS a été sollicitée, dans le cadre de la mise

aux normes de l'alimentation et le remplacement du tableau électrique (montant total 4 000 € HT) et un nouveau chauffe-eau a été installé par l'Eurl Jourdan (1 174 € HT).

Mi-décembre, nous avons eu le plaisir de voir l'ouverture d'un Salon de coiffure « **Le Salon by Laury** », a qui nous transmettons tous nos encouragements pour la pleine réussite de son installation.



Fin des travaux de la station d'épuration du Bercaïl

L'an dernier, nous avons consacré une pleine page du bulletin municipal au vaste chantier de construction de la nouvelle station du Bercaïl.

En 2023, les lieux ont été sécurisés par la mise en place d'une clôture et de deux portails et la station a été mise en service. La réception définitive des travaux aura lieu prochainement.



Remise aux normes électriques du local de la « croix rouge »

La SARL EGDS est également intervenue dans le local de la « croix rouge » ; une action menée à la suite d'une vérification de l'APAVE, groupe spécialisé dans la maîtrise des risques. (2 340 €).

Quelques travaux au sein de la gendarmerie...

... avec l'installation d'une nouvelle alarme anti-intrusion, par la SARL EGDS (3 200 euros HT) et des travaux de rénovation de logements (installation d'une VMC, d'une cabine de douche, d'un thermostat) réalisés par l'Eurl Benjamin JOURDAN, (2 100 euros HT + 320,00 HT).

A l'école, nous avons poursuivi les aménagements, à l'extérieur...

En 2022, l'entreprise USCAIN avait réalisé la rehausse du mur de clôture longeant la rue Pierre Chambord sur 93 mètres linéaires, pour un montant de 7 500 euros HT. Il avait été également programmé le remplacement de la clôture séparant la cour de l'école, du restaurant scolaire, celle-ci étant fortement dégradée.

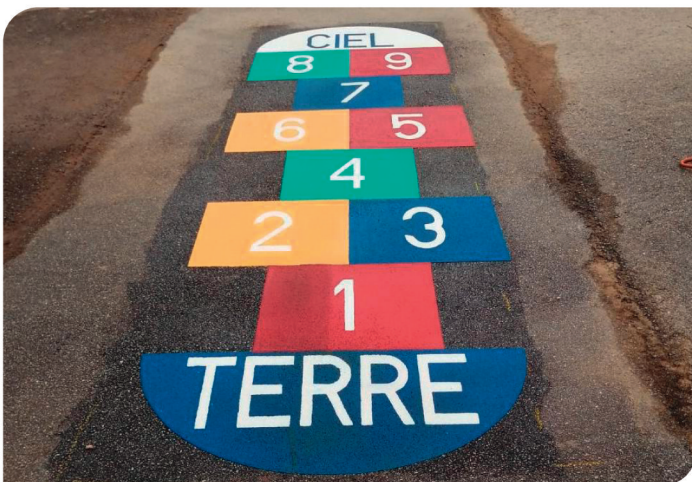
Au printemps dernier, ce complément de travaux a été effectué.

Après dépose et évacuation de l'existant, **une nouvelle clôture (grillage, poteaux) a été installée sur 35 mètres linéaires** ainsi que deux nouveaux portillons, pour un montant de 8 400 euros HT.



De même, le Conseil Municipal a poursuivi son action relative au remplacement des jeux de l'école. Pour mémoire, l'an dernier un des jeux avait été retiré au profit d'une structure en aluminium, aux fonctions ludiques (14 000 euros HT).

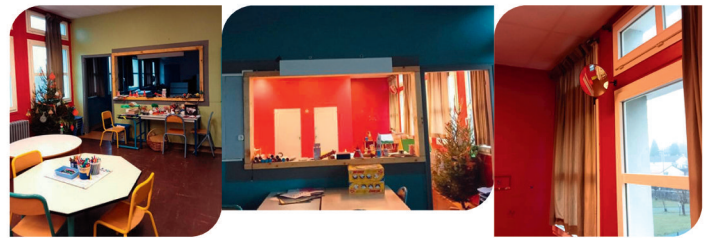
Cette année, c'est **une marelle de 1 mètre sur 4 mètres qui a été thermocollée dans la cour de l'école** pour un coût de 550 euros HT.



Pour ce faire, la commune a fait appel à l'entreprise GEVEKO Markings, spécialisée dans le marquage réglementaire des zones de trafic, de parking et également dans la pose de revêtements urbains, décoratifs ou ludiques. Cette société propose des produits aux couleurs inaltérables et résistantes, quelles que soient les sollicitations (météo, intensité d'utilisation) ainsi que des surfaces antidérapantes afin de minimiser les risques de chutes et permettre aux enfants de jouer de façon sûre.

... Comme à l'intérieur

Le mur situé entre les deux pièces servant à la garderie a été ouvert afin de faciliter la surveillance des enfants. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise Chabernaud Rénovation pour un montant de 2 900 € HT et des miroirs de surveillance ont été accrochés.



Dans le préau, nous avons recouvert les poteaux en ciment de mousse de protection. Miroirs et mousse ont été fournis par la société Signals (440 € HT).



D'autres dépenses ont été réalisées, parmi lesquelles on peut citer :

- le remplacement de différents éléments sur les trottinettes et tricycles de l'école (roues, bloc avant, grip poignées...) (Sté ATHANOR – 1 700 € HT)
- l'achat d'anti pince-doigts en complément de ceux installés sur certaines portes en 2022 (1 440 € HT)
- l'achat d'une auto-laveuse à la société Paredes, pour la salle de motricité (1 800 € HT)
- le remplacement d'un cylindre de porte au niveau de la chaufferie
- l'achat de divers matériels à la société Bovida, destinés au restaurant scolaire

LES PROJETS

Au delà des différentes réalisations dont vous avez pu prendre connaissance dans les précédentes pages, nous évoquons ci-après les projets dans lesquels nous sommes d'ores et déjà engagés.

Certains d'entre-eux verront leur aboutissement en 2024, quand d'autres sont encore actuellement à l'étude.

Mais comme vous pourrez le voir, tous nécessitent des investissements lourds, ce qui explique que leur concrétisation est la plupart du temps conditionnée à l'octroi des aides auxquelles notre commune peut prétendre.



Le fonds vert, un soutien de l'État aux territoires, dans le cadre de l'accélération de la transition écologique.

➔ Rénovation énergétique du groupe scolaire

En 2022, le Conseil Municipal avait engagé une réflexion sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires (école et restaurant) en collaboration avec le SEHV qui avait effectué un diagnostic énergétique.

Trois scénarios avaient été étudiés pour chacun des deux bâtiments et il a été décidé de retenir ceux présentant la meilleure performance, pour un montant total de 738 000 € HT et pour lesquels la commune bénéficiera d'une subvention de 550 000 €, accordée dans le cadre du Fonds vert.

Pour l'école :

- isolation des murs par l'extérieur,
- intégration d'une ventilation mécanique double flux,
- isolation du plancher bas sur préau,
- optimisation de la chaufferie,
- remplacement de menuiseries existantes non performantes,
- remplacement de l'installation d'éclairage,
- remplacement de la chaudière fioul par une chaufferie bois collective avec la cantine.

Pour le restaurant scolaire :

- isolation des murs par l'extérieur,
- intégration d'une ventilation mécanique double flux,
- isolation du plancher bas sur vide sanitaire,
- isolation de la toiture,
- remplacement de la chaudière fioul par une chaufferie bois collective avec l'école

Le démarrage des travaux est prévu dans le courant du 2^e trimestre.

➔ Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage

Dans le cadre du programme d'économie d'énergie, la municipalité a également engagé une opération relative à l'éclairage public, visant à :

- remplacer les ampoules sodium par du led,
- modifier certaines armoires électriques,
- remplacer certains candélabres trop vétustes,
- procéder à une extinction nocturne partielle de cet éclairage.

Cette action permet aussi de s'inscrire dans la démarche de protection de la faune.

Ce projet, qui représente un coût total de près de 149 000 € HT, bénéficie du soutien de l'État par le biais du fond vert (52 000 €) et d'une subvention du SEHV (6 000 €). Ainsi, le reste à charge de la commune est de 30 000 €.

Les travaux sont prévus en ce début d'année 2024 et devraient durer environ 2 mois.

**Les subventions du Conseil
Départemental, via les Contrats
Territoriaux Départementaux (CTD)**

**Des aides portant sur les équipements
publics des communes rurales dans
de multiples domaines (assainissement,
voirie, bâtiments communaux, équipements
sportifs ou culturels, etc.)**

**La Dotation d'Équipement des
Territoires Ruraux (DETR)**

**Une aide apportée par l'Etat aux communes
de moins de 2 000 habitants, dans le cadre
de la réalisation d'investissements dans
les domaines économique, social,
sportif, touristique...**

➔ Enfouissement des réseaux au lotissement du Parc

Courant 2023, une étude de coût a été lancée concernant la réalisation et l'enfouissement de l'éclairage public et du réseau des télécommunications au « lotissement du Parc » dont le coût global est estimé à 18 000 €.

En octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé de réaliser ce projet de travaux et une demande d'aides financières a été faite dans le cadre des crédits électrification rurale.

Ces travaux devraient être programmés dans le courant de l'année 2024.

➔ Construction de deux ossuaires

En 2022, nous avons lancé une action visant à améliorer l'aspect général du cimetière du Bourg, dont la première étape est en cours. L'objectif est d'identifier l'ensemble des tombes non entretenues ou en état de dégradation, d'en mesurer le risque et dans la mesure du possible, prendre contact avec les familles. Nous avons également passé un contrat avec la Sté Actium de Panazol, entreprise spécialisée dans la cartographie des cimetières afin de prendre des photos aériennes du cimetière du bourg, des photos des sépultures, de numériser la documentation administrative et établir un plan sur panneau grand format qui sera installé à l'entrée du cimetière.

Plus récemment, le Conseil Municipal a pris la décision, dans l'éventualité de procéder à des reprises de concessions, de construire un ossuaire dans chacun des deux cimetières (Bourg et Pouloueix). Le coût estimatif global est de 10 700 € HT. Les demandes d'aides sont en cours.

➔ Le remplacement des toilettes publiques

Compte-tenu de la vétusté des toilettes publiques au sein de la commune, leur remplacement par des cabines préfabriquées à entretien automatique, est envisagé.

Les deux toilettes concernées sont celle de l'aire de camping-car, sur le champ de foire et celle de la rue Lathière. Le coût estimatif de l'opération s'élevant à 83 700 €. De ce fait, la décision de réaliser ces travaux sera prise en fonction des aides financières pour lesquelles les demandes sont également en cours.



1000 DOJOS, un programme porté et financé à 80 % par l'Agence Nationale du Sport (ANS)

➔ Réhabilitation et transformation de l'ancienne salle des fêtes

La Fédération Française de Judo et disciplines associées s'est engagée avec l'ANS pour la création de 1 000 dojos solidaires sur les territoires. Si son objectif est de développer la pratique du judo, il est aussi de transmettre ses valeurs et faire en sorte que ces lieux de pratique sportive aient une forte portée socio-éducative.

C'est ainsi que la Municipalité a travaillé, avec France Judo et le Club de Judo Oratorien, à l'élaboration du dossier permettant de répondre à l'appel à projet porté par l'ANS.

Au travers de cette démarche, l'objectif était de pouvoir réhabiliter le bâtiment de l'ancienne salle des fêtes, situé Cité Prévost et permettre que ce lieu emblématique pour notre commune reprenne vie.

Pour ce faire, d'importants travaux devaient être envisagés pour un coût total de 302 000 € HT.

Répondant aux critères requis, notre dossier a été validé en juillet 2023 par l'ANS, dont la subvention est de 80 % de ladite somme. Ainsi, le reste à charge pour la commune est de 60 000 € HT.

Les travaux débuteront en début d'année 2024.

Résidence autonomie, un projet significatif pour notre commune et pour l'avenir de notre territoire



Notre bourg dispose des atouts qui permettraient de proposer une quarantaine de logements au sein d'une Résidence Autonomie. Aussi, nous avons récemment répondu à un appel à candidature, lancé par la CARSAT, la CNAV, la CNSA* et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, dans le cadre d'une initiative pour le développement des Résidences Autonomies sur notre département.

Ce projet représente un véritable enjeu face à l'allongement de la durée de vie, pour permettre aux personnes âgées de mieux vivre leur autonomie, leur apporter le soutien dont elles ont besoin et le lien social indispensable au bien-être.

Une étude de faisabilité est d'ores et déjà en cours sur tous les aspects qu'il revêt (administratifs, techniques, financiers ...).

Nous espérons qu'il pourra emporter l'adhésion de toutes les parties prenantes et aboutir.

Centrale photovoltaïque sur notre Commune, qu'en est-il du projet ?

Le mot de la Société Corfu Solaire

En 2023, le projet de centrale photovoltaïque d'Oradour-sur-Vayres aura connu de grandes avancées : après une enquête publique favorable, la préfecture de Haute Vienne a délivré le permis de construire.

La société Corfu Solaire a pu sécuriser le raccordement électrique auprès d'Enedis et le tarif d'achat de l'électricité. Un recours porté par une association locale freine la mise en œuvre du chantier mais nous espérons commencer la construction au plus tôt. La population sera informée avant le début des travaux, rendez-vous en 2024 pour la pose de la première pierre !

Pour rappel :

Une centrale d'une puissance de 30 MWc qui produira de l'électricité renouvelable,

Un projet incluant agriculture et écologie

Un projet bon pour les finances publiques locales



Des adresses à jour : une obligation pour les communes, une garantie pour les habitants

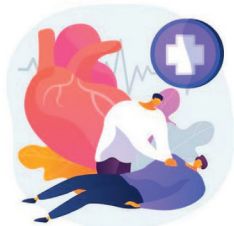
Précédemment imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, ce que l'on appelle "l'adressage" est désormais devenu obligatoire pour toutes les communes, en application de l'article 169 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 (loi 3DS).

Ainsi, les communes de moins de 2 000 habitants ont l'obligation, d'ici le 1^{er} Juin 2024, de créer une base d'adresses normalisées et géolocalisées. Cette base locale de référence doit être fiable et complète car elle est rediffusée automatiquement vers la base nationale "adresses.data.gouv".

Pour ce faire, l'ensemble des voies de circulation de la commune, doit faire l'objet d'une dénomination et un numéro doit être attribué à chaque habitation.

L'intérêt d'une telle démarche est d'éviter les ambiguïtés et les risques de confusion ou d'erreur sur les adresses de la commune, afin :

- de **permettre en cas d'urgence, l'intervention rapide des secours** (pompiers, médecins, ambulances...) **et de la police.**



- de **faciliter la distribution** du courrier et des colis par La Poste et la livraison de vos commandes par les transporteurs qui, la plupart du temps, utilisent les données GPS.



- d'améliorer **l'accessibilité** aux commerces et aux lieux publics (mairie, salle des fêtes, équipements sportifs, lieu de culte...),



Une équipe de conseillers municipaux travaillent actuellement sur ce sujet et d'autres informations vous seront communiquées dans le courant de l'année 2024.

Un correspondant défense dans les communes



Lors du conseil Municipal du 6 juillet dernier, Bernard Darfeuilles, acceptait le rôle de CORrespondant DEfense et se voyait remettre par Monsieur le Maire, l'insigne du CORDEF.



Quel est le rôle du Correspondant Défense ?

Il remplit une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Il est l'acteur dans la commune, de la diffusion de l'esprit de défense et l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département.

Participe t-il a des exercices de sécurité ?

Oui, le 19 décembre dernier, la Préfecture de la Haute-Vienne a organisé un exercice de sécurité civile afin de tester la coordination des forces de sécurité avec les collectivités.

Si cette simulation a été totalement transparente pour la population, les services communaux et intercommunaux ont été mis à contribution dans la procédure.

Baptisé "IODEX 87", cet exercice prenait pour postulat qu'un accident sur une centrale nucléaire mettait notre

territoire en danger de contamination radioactive. Pour prévenir tout risque, une distribution de comprimés d'iode devait être organisée pour les habitants

Bien évidemment rien n'était réel mais des consignes strictes avaient été données et les responsables locaux devaient aller percevoir fictivement, dès réception des alertes, des colis de comprimés dans des points relais bien identifiés. Le tout chronométré et commenté auprès de la cellule préfectorale. Au final une information qui a circulé très rapidement, des points d'approvisionnement proches et une logistique efficace ont permis de réaliser cet exercice dans les meilleures conditions.

Bien que toute cette organisation ne fut qu'un jeu, elle a néanmoins permis de vérifier les excellentes capacités de réaction de la commune en cas de risque majeur, ce qui est rassurant pour nos administrés.

Oradour-sur-Glane, un appel aux dons du Ministère de la Culture et de la Fondation du Patrimoine

Malgré les interventions réalisées au fil des années par les services de l'État, l'érosion des ruines du village s'amplifie face aux effets du temps et aux intempéries.

A l'approche des 80 ans du massacre, une intervention de conservation de grande ampleur, est nécessaire car la question de la pérennité du site se pose.

A l'heure où de nouveaux conflits ensanglantent le sol européen, le massacre de masse qui s'est produit à Oradour-sur-Glane résonne encore plus fort dans nos es-

prits et fait de ce site un lieu de mémoire unique, qu'il est impératif de préserver afin de le transmettre aux générations futures de tous les pays.

C'est dans cet esprit que l'ensemble du Conseil Municipal a souhaité participer à l'appel aux dons. Ainsi, une somme de 2 000 € à été versée à la Fondation du Patrimoine.

Pour en savoir plus ou pour participer : <https://www.fondation-patrimoine.org>

Concours d'illustration lors du 6^e salon du livre de Cussac : le talent d'un employé communal !

Le 26 Novembre dernier, lors du 6^e salon du livre de Cussac, Laurent Favre, employé communal à Oradour-sur-Vayres, était le grand gagnant du concours d'illustration avec son dessin intitulé La tête dans les nuages.

Son dessin servira de visuel pour les marque-pages 2024 du réseau des médiathèques.



Journées nationales du souvenir et du recueillement...



Extraits des messages lus par Monsieur Richard SIMONNEAU, Maire d'Oradour-sur-Vayres (messages transmis par M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire).

Dimanche 19 Mars 2023

« En cette journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous honorons toutes les victimes.

... Après les commémorations du 60^e anniversaire voulues par le Président de la République, les gestes et les déclarations, une nouvelle page doit pouvoir s'ouvrir. Il faut continuer à regarder et accepter ce pan de notre histoire collective dans son extrême complexité, assumer d'en transmettre la mémoire, mais sans transmettre aux nouvelles générations les passions d'alors. Il nous faut admettre que les mémoires diverses s'expriment et que la seule voie est de les additionner et non de les opposer. C'est le seul chemin pour la cohésion nationale. »

Lundi 8 Mai 2023

« 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la victoire. Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples.

... Écoutons les survivants et les vétérans qui nous transmettent la mémoire de leurs compagnons, pour que leur témoignage ne disparaisse pas avec eux et qu'il inspire ceux qui s'imaginent leur liberté pour définitivement acquise.

... Le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »

Dimanche 18 Juin 2023

« 18 juin 1940 : dans la déroute, dans le désastre, dans la panique, soudain depuis Londres une voix s'élève : un Français parle aux Français.

... En moins de 400 mots inoubliables, nourris d'une certaine idée de la France, de beaucoup de courage et d'obstination, de beaucoup de clairvoyance aussi, c'est une page lumineuse de l'Histoire de notre Nation qui s'écrivait au milieu de tant d'ombres. »

Samedi 11 Novembre 2023

« Le 11 Novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. »

... Face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et de 44, et ceux de 1954 et de 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres.

... Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

... Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent. »



...et commémoration des combats d'Oradour (18 et 19 juillet 1944)



Extraits du discours de Monsieur Richard SIMONNEAU, Maire d'Oradour-sur-Vayres :

« Nous sommes réunis aujourd'hui devant ce monument qui perpétue le souvenir de jeunes hommes qui lors des combats des 18 et 19 juillet 1944 ont fait le sacrifice de leur vie pour que notre pays retrouve sa liberté, sa dignité et son honneur.

... Sept d'entre-eux payèrent de leur vie la défense de notre territoire. Ils sont tombés pour que nous retrouvions la paix et la liberté.

... Mais n'oublions jamais que cette liberté, acquise au prix d'énormes sacrifices, reste fragile. Il n'y a qu'à observer les événements qui se déroulent aujourd'hui aux portes de l'Europe, à seulement 3 heures d'avion de nos frontières, pour constater que la folie de certains met en danger la vie de tous... »

Extraits du discours de Monsieur Claude PAULIAT, Président du Comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance (ANACR) d'Oradour-sur-Vayres, Cussac et Saint-Mathieu :

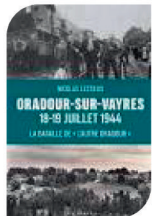
« ... Ces hommes, à leur façon, étaient des héros car ils n'ignoraient rien des risques encourus. Ils étaient les victimes potentielles d'une terrible répression. Les tortures, les déportations, les meurtres étaient légion, quand ils ne finissaient pas, comme des milliers de Français, dans les camps de la mort.

Nous ne devons pas oublier le sacrifice de ces victimes et le souvenir de leur calvaire doit rester gravé dans notre mémoire collective. Ces hommes de l'ombre ont été un mail-

lon essentiel pour que notre pays retrouve sa souveraineté. Dans ces années noires, la Résistance française incarnait l'espoir de tout un peuple qui aspirait à recouvrer sa liberté et sa dignité.

... Cette année nous avons l'opportunité d'ajouter une pierre supplémentaire à l'édifice. En effet, nous avons la chance d'avoir parmi nous Nicolas LESTIEUX, professeur agrégé d'histoire... qui vient d'éditer un nouvel ouvrage sur la Résistance locale, intitulé « Oradour-sur-Vayres – 18-19 juillet 1944. La bataille de l'autre Oradour » Il revient sur les combats qui ont eu lieu ici même, avec le regard plus aiguisé de l'historien

... Il est vrai que les maquisards, partout en France, disparaissent les uns après les autres. Face aux négationnistes, toujours à l'affût, des témoignages étayés sont indispensables pour contrer leurs théories révisionnistes. Je voudrais te remercier Nicolas pour ton initiative. Ton ouvrage va compléter les deux ouvrages déjà édités pour le compte de l'ANACR. Cette trilogie, à n'en pas douter, sera un élément essentiel du devoir de mémoire »



L'année 2023 en bref

Le Syndicat Vayres et Tardoire a réalisé de multiples investissements cette année. Ce sont près de 5 km de réseaux qui ont été renouvelés, par les entreprises Pradeau TP et CMC TP. Ces travaux ont eu lieu sur les communes de Cussac (Villajou, la Pélègerie), Champagnac-la-Rivière (le Poteau - le Got du Mazet), Maisonnais-sur-Tardoire (Mauron, le bourg), Vayres (La Busière), et Saint-Bazile (Maison neuve). Les anciennes conduites en PVC, de mauvaise qualité et présentant quelques fuites, ont été remplacées par des canalisations en fonte, qui permettent une meilleure durabilité dans le temps.

Au château d'eau de Maisonnais-sur-Tardoire, l'entre-

prise Fournié a remplacé les anciennes conduites en acier par des nouvelles en inox.

L'entreprise Epsilon Structure a, elle, renforcé le plancher du 1^{er} étage de la station de la Haute Barrière à Champsac.

L'entreprise Paillot & fils a réaménagé les chemins d'accès aux stations de la Martinie (Champagnac-la-Rivière) et de la Côte (Vayres).

Enfin, l'entreprise SOC a mis en place une toute nouvelle filière de traitement à base de charbon actif afin de neutraliser les résidus de pesticides, à la station de production de Vayres.



Vayres - SOC



Maisonnais-sur-Tardoire - Pradeau TP

Retrouvez-nous sur notre site internet :

www.siaep-vayres-tardoire.fr

Accueil du lundi au vendredi à la mairie
d'Oradour-sur-Vayres ou par téléphone au
05 55 78 23 97



Le Syndicat, c'est 11 communes, 472 km de réseau, 464 000 m³ d'eau potable produits par an avec un rendement de réseau de 80,2 %.



Champagnac-la-Rivière - Paillot & fils



Champagnac-la-Rivière - Pradeau TP



Maisonnais-sur-Tardoire - Fournié

Les projets du syndicat pour 2024

L'année 2024, dans la continuité de 2023, sera principalement dédiée à la construction de deux nouvelles unités de traitement. Fort de l'expérience avec l'entreprise SOC, le syndicat investit dans l'installation d'une

filière similaire pour la station de la Haute Barrière à Champsac. Le second projet consiste à mettre en place une neutralisation à la station de la Martinie à Champagnac.



Le SYndicat Mixte des BAssins Bandiat et Tardoire (SYMBA BT), votre syndicat de rivière !

Basé à Cussac (87), le Syndicat agit sur un secteur de 34 communes dont 14 en Haute-Vienne et 20 en Dordogne, incluses dans 4 communautés de communes. Il est dirigé par un comité syndical de 34 élu(e)s au sein duquel se constitue un bureau (2 personnes). L'équipe technique compte 4 agents dont 2 techniciens rivières, une chargée de communication et animation et une secrétaire.

Les missions d'un syndicat de rivière comme le SYMBA Bandiat-Tardoire s'articulent autour de la « **compétence GEMAPI** » soit la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Ainsi, au titre du code de l'environnement, le SYMBA est habilité à réaliser toute action d'intérêt général visant notamment (liste non exhaustive) à :

- l'entretien, l'aménagement, la protection et la conservation d'un cours d'eau, canal, lac, plan d'eau, etc. (suivi qualité, restauration de la continuité écologique, protection de la ripisylve, etc.),
- l'aménagement du bassin versant,
- la lutte contre l'érosion des sols au sein de ce bassin, contre les pollutions de l'environnement,

- l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau, etc.

Les principaux travaux du Syndicat ces derniers mois ont porté sur l'effacement de 4 seuils (ouvrages constituant des obstacles dans le lit du cours d'eau) sur la Tardoire. Ceci a permis de réouvrir 30 km de linéaire pour assurer la libre circulation des poissons et des sédiments.

Les travaux à venir font l'objet d'un **Plan Pluriannuel de Gestion** (PPG), qui est en cours de rédaction par les techniciens rivières du syndicat : David Marhein et Joseph Hippolyte.

Pour plus d'informations sur ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec le SYMBA Bandiat Tardoire.

Vous pouvez également nous joindre pour toute question sur les milieux aquatiques si vous êtes propriétaire de berges de cours d'eau, d'un plan d'eau, etc. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans ce domaine.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr>
Suivre nos publications sur facebook : <https://www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire>
Ou bien nous contacter au : **05 55 70 27 31** ou par courrier : **La Monnerie - 87150 CUSSAC**



Syndicat Mixte des Bassins
Bandiat-Tardoire
La Monnerie - 87150 CUSSAC
Tél : 05 55 70 27 31
courriel : contact@symbabt.fr

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



Le rôle majeur des ripisylves et des haies face aux inondations, pour une bonne qualité des eaux et en faveur de la biodiversité,

On vous aide à en replanter...



L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappelle combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

En Haute Vienne et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Plusieurs phénomènes peuvent aggraver les inondations :

- la présence d'embâcles sur les rivières qui peuvent obstruer les biens publics tels que les ponts et faire barrage à l'écoulement de l'eau,
- de forts ruissellements et une érosion de terres arables qui obstruent les fossés d'évacuation et entraînent des débordements sur des routes, dans des villages ou dans des centres bourgs,



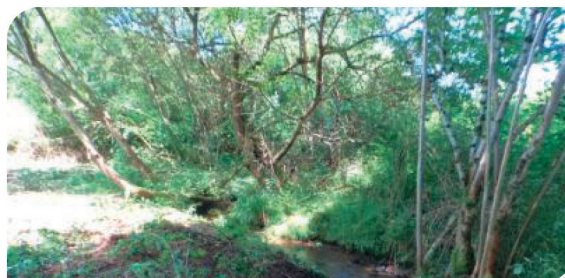
Pour en savoir plus : www.syndicat-bassin-vienne.fr

- des rivières qui ne sont plus dans leur lit d'origine aussi appelé talweg ou avec des bassins versants fortement urbanisés.

Le SABV tient à rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (*article L. 215-14 du code de l'environnement*). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.

Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en œuvre sur la Ligoure ou la Briançonne par exemple.



Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent entre eux... Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...

Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols.

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE – EPAGE

38 avenue du Président Wilson – 87700 AIXE SUR VIENNE

☎ **05.55.70.77.17** - ✉ **contact@syndicat-bassin-vienne.fr**

www.syndicat-bassin-vienne.fr – www.ile-de-chaillac.fr – www.aufieldelaglane.fr





Des nouvelles Du renouvellement Du label parc

Pour conserver le label "Parc naturel régional" attribué par l'Etat, le territoire doit élaborer une nouvelle charte, pour 15 ans. Cette nouvelle charte est un document écrit par les communes, les intercommunalités, les départements et la région concernés, avant d'être approuvée par les élus du parc, de la région, puis validée par l'État.

En Périgord-Limousin, la charte actuelle a été établie pour 2011-2026. En 2023, le Parc naturel régional Périgord-Limousin (PnrPL) est entré en procédure de révision afin d'élaborer une nouvelle charte pour 2027-2041. Cette charte sera soumise au vote des élus du parc en 2026.

Retour sur 2023

À chaque révision, le parc est amené à redéfinir son périmètre. Un périmètre d'étude voté par les élus du comité syndical du PnrPL, en novembre 2022, a été approuvé successivement par le conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, en mars 2023, et par le Préfet de Nouvelle-Aquitaine, en novembre 2023. C'est ce périmètre qui sera utilisé comme périmètre de travail pour imaginer la future charte du parc tout au long de la procédure de révision. Cette emprise géographique a notamment servi de référence pour le diagnostic, réalisé fin 2023, qui étudie le territoire sous tous ses différents aspects, de l'écologie à l'économie, et décrit son évolution depuis le dernier diagnostic réalisé en 2008. 2023 était aussi l'année de l'évaluation mise en œuvre de la charte actuelle du PnrPL (2011-2026). Cette évaluation

Le périmètre d'étude

Il est constitué des 76 communes du territoire labellisé actuel et de 15 nouvelles communes :

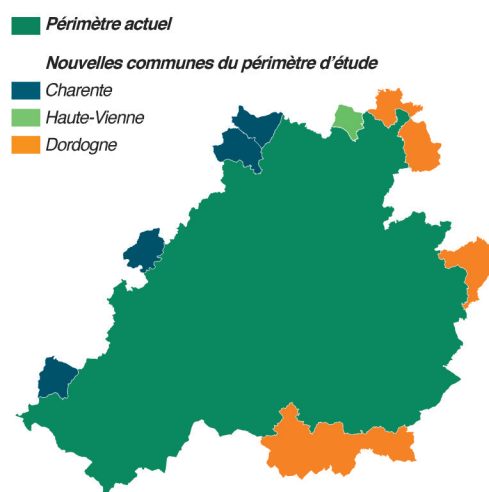
- six en Dordogne,
- cinq en Haute-Vienne,
- et quatre en Charente, département qui pourrait à terme rejoindre le parc.

a analysé la réalisation des différentes actions du parc, leurs forces et leurs faiblesses. Elle révèle le chemin qu'il reste à parcourir dans la mise en œuvre de la charte, mais elle met aussi en avant les leviers d'actions qui se sont révélés particulièrement efficaces dans l'avancement des actions.

Une consultation citoyenne pour 2024

Les habitants ont eu une première occasion de s'exprimer sur le territoire à travers le questionnaire « Imaginons le parc en 2040 », diffusé par le PnrPL entre septembre et novembre 2023. Pour prolonger cette participation, les élus du PnrPL souhaitent constituer un groupe citoyen composé d'habitants tirés au sort sur les listes électorales des communes du périmètre d'étude. Divisés en sous-groupes locaux, ces habitants seront amenés à se rassembler dans des ateliers guidés pour penser les thématiques de la future charte. Le mandat qui sera donné à ce groupe citoyen, règles et cadre de la consultation, est en cours de définition.

En parallèle des ateliers citoyens, les élus locaux et départementaux du périmètre se réuniront pour poursuivre et compléter les réflexions du groupe citoyen.



*Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le parc et la révision sur le site du parc !
pnr-perigord-limousin.com*

Contact : info@pnrpl.com - Tél : 05 53 55 36 00

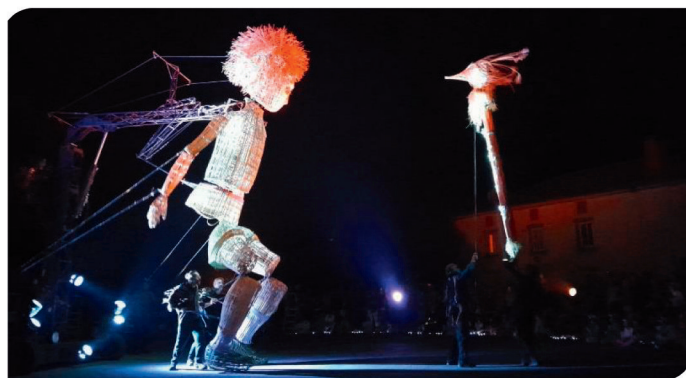


La cabane à plume(s), retour sur un voyage au cœur de l'imaginaire

Les 13 et 14 octobre derniers, un spectacle de grande envergure a été proposé par le Parc naturel régional Périgord-Limousin, dans le cadre de ses Journées du Parc 2023. Le nouveau spectacle de marionnette géante La cabane à Plume(s), de la Compagnie l'Homme debout, était au programme. Ce spectacle prenait dans les rues de la commune de Piégut-Pluviers qui accueillait l'événement, avec le soutien de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

Une soixantaine de bénévoles s'étaient mobilisés toute la semaine, jusqu'au lendemain de la dernière représentation, pour participer à la réalisation du spectacle et des journées du parc. Les commerçants de Piégut-Pluviers ont également joué le jeu en décorant leurs vitrines avec des artistes intervenues pour l'occasion.

De la soirée du vendredi 13 octobre à la nuit du samedi 14 octobre, les différents chapitres de l'histoire de Plume, la marionnette géante, se sont succédé. Le samedi, les



professionnels des métiers d'art, les artistes et les associations du Périgord-Limousin ont animé une journée dédiée aux oiseaux avec des concerts, des contes, des ateliers créatifs, et bien plus encore. Le parc, la compagnie et leurs partenaires étaient également présents pour inviter petits et grands à se préparer au grand final du spectacle. Les habitants pouvaient alors rejoindre le cortège du peuple-oiseaux, en se fabriquant un costume et en apprenant des chants, ou choisir de prendre part au spectacle en tant qu'acteurs ou techniciens aux côtés de la compagnie.

Le samedi 14 au soir, la magie a opéré. Dans une ambiance onirique, accompagné par les chants et les jeux de lumière, le cortège costumé s'est avancé dans la nuit. La marche des oiseaux, dernier acte du spectacle, a pris vie. Dans une grande déambulation, 2 000 spectateurs ont accompagné Plume, la marionnette de sept mètres de haut, dans son combat.



Section départementale de l'OVS nouvelle aquitaine

13 Rue Auguste Comte CS 92092 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B - Tél : 05 55 04 64 06 Fax : 05 55 04 64 12 - Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille

processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)

- Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondins, de nombreux individus circulent le long de la Glane et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmissions de maladies aux animaux d'élevage. Des ragondins ont été observés au niveau de l'étang communal, afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

UNA Ouest 87

Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »

1 300 clients nous font confiance, nos 160 intervenants formés et qualifiés les accompagnent au quotidien !

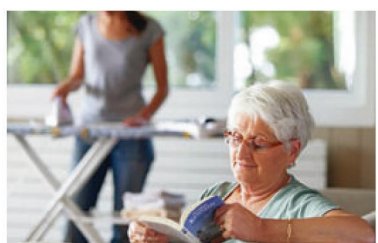
Nos services à la cartes :



Accompagnement véhiculé



Assistance aux personnes



Entretien du domicile



Bricolage jardinage



Ateliers de convivialité



Assistance aux familles avec soutien de la CAF, assistance administrative du quotidien



Portage de repas*

*Selon secteur nous contacter

**Particulier employeur,
notre service mandataire s'occupe de tout !**

UNA Ouest 87

10, bd de la République - 87200 Saint-Junien
05 55 02 46 01 - accueil@unaouest87.fr

UNA recrute

Plus d'infos sur
unasaintjunien.fr



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

LA FNATH 87 UNE ASSOCIATION QUI REÇOIT, ÉCOUTE, CONSEILLE, ACCOMPAGNE ET DÉFEND SES ADHÉRENTS

Section FNATH d'ORADOUR-SUR-VAYRES – SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

06 71 52 68 10

Chez Madame Hélène DEMAY - Présidente - 8 Bournazeau - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...)

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à ORADOUR-SUR-VAYRES - ST-LAURENT-SUR-GORRE

- Hélène DEMAY, présidente de la section au 06 71 52 68 10

- Catherine CANIN, trésorière de la section au 06 08 96 41 44

A noter que suite au Congrès Départemental du 24 juin 2023, la FNATH 87 a changé de Président. C'est désormais Monique BOURDIER, nouvelle Présidente Départementale qui succède à Christian BLANCHET (qui ne souhaitait pas se représenter). La passation de pouvoir s'est effectuée dans la bonne humeur.



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

FNATH 87

6 av du Pt Sadi Carnot - 87350 PANAZOL

05 55 34 48 97

<http://www.fnath87.org>

fnath.87@oranwge.fr





Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes 16-25 ans

✉ contact@mlr87.fr
f <https://www.facebook.com/mlrhv87/>
globe <https://www.missionlocaleruralehautevienne.com/>



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

**Vous avez moins de 26 ans !
Des solutions pour tous vos projets**

VIE QUOTIDIENNE :

Permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules
...des simulateurs de conduite pour le code et la conduite...
Aides financières, démarches liées au logement,
Accès aux droits et à la santé,
Aide aux démarches administratives,
Sports loisirs et culture... des conseils de jeunes pour donner son avis et ses idées...

ORIENTATION :

Découverte de secteurs et métiers,
Immersion en entreprises et visites d'entreprises...

FORMATION :

Droits à la formation,
Accès aux parcours de formation, financements...

EMPLOI :

Techniques de recherche d'emploi,
Rencontres entreprises et employeurs,
Offres d'emploi et offres en alternance,
Parrainage, Contrat d'Engagement Jeune...



ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS PERSONNALISÉ UN CONSEILLER REFERENT

Des solutions, une offre de services adaptée à vos besoins et à vos projets vous seront proposées.



Parmi ces propositions, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) : Contrat de 6 mois et une allocation pour sécuriser vos démarches...

Proche de chez vous !

**Mission Locale Rurale Haute-Vienne
05 55 70 45 74**

**4 antennes - 32 points d'accueil sur tout le département de la Haute-Vienne - (Hors agglomération de Limoges)
Une équipe de 34 professionnels et des services gratuits**

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Pensez à l'ADIL 87 !



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- **Subventions à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

Informations neutres et gratuites :



05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9 h 00 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 30

www.adil87.org

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère en charge du logement



Toute notre énergie
pour améliorer
votre logement



Un projet de rénovation énergétique ?
Une question sur les techniques d'isolation ?
Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de
13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.



Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 vous accompagne gratuitement et de manière neutre pour définir votre projet de rénovation énergétique.

Les conseillers vous apportent des conseils techniques, vous informent sur les aides auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.

Nov habitat 87 est un service gratuit proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :



Attention aux arnaques à la rénovation !

Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020. Merci de remonter les cas constatés à


Nov habitat 87





ANNUAIRE DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Ouest Limousin

www.ouestlimousin.com | contact@ouestlimousin.com | 05 55 78 84 07

Retrouvez nous en ligne !

Facebook : @ouestlim 

Instagram : @ccouestlim 

PanneauPocket : CC Ouest Limousin 

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

cohesion-sociale@ouestlimousin.com 05 87 33 00 75

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre

lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'île aux trésors, Cussac

ileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu

laep@ouestlimousin.com

Relais Petite Enfance

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre

lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac

aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 55 12 10 90

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21
06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hirondelles, Cognac-la-Forêt

leshirondelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83
06 70 51 30 55

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire

lacleschamps@ouestlimousin.com 05 55 58 01 04
06 76 79 36 93

Les Écureuils, Saint-Laurent-sur-Gorre

lesecureuils@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02
06 71 83 64 76

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres et Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre

jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com

Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac

ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

SPORTS, TOURISME, CULTURE

Sports

sports@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22
06 70 95 01 14

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>

tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21

Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55

La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>

mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18

Cussac 05 55 00 44 34

Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37

Cognac-la-Forêt 05 55 48 18 18

Marval 05 44 22 97 19

Saint-Mathieu 05 55 09 81 44

Conseiller numérique aux médiathèques

anthony.lebourg@conseiller-numerique.fr 05 55 48 18 18

Culture, Vie Associative

associations@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Développement Economique

n.riviere@ouestlimousin.com 07 50 56 57 51

Communication

l.david@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Numérique

contact@ouestlimousin.com 05 55 78 84 07

Les ordures ménagères C'est quoi la caractérisation?

La caractérisation sert à déterminer la composition des déchets produits par les habitants d'une zone en prélevant des échantillons qui sont analysés. Le SYDED a lancé une opération de caractérisation des ordures ménagères de la Haute-Vienne permettant d'identifier précisément la composition des poubelles.



Charles Antoine
Darfeuille
7ème vice président

*Voirie, Bâtiments,
Ordures Ménagères*

Les résultats ?

Il reste un volume important d'emballages en plastique, verre et autres objets recyclables dans vos bacs d'ordures ménagères.

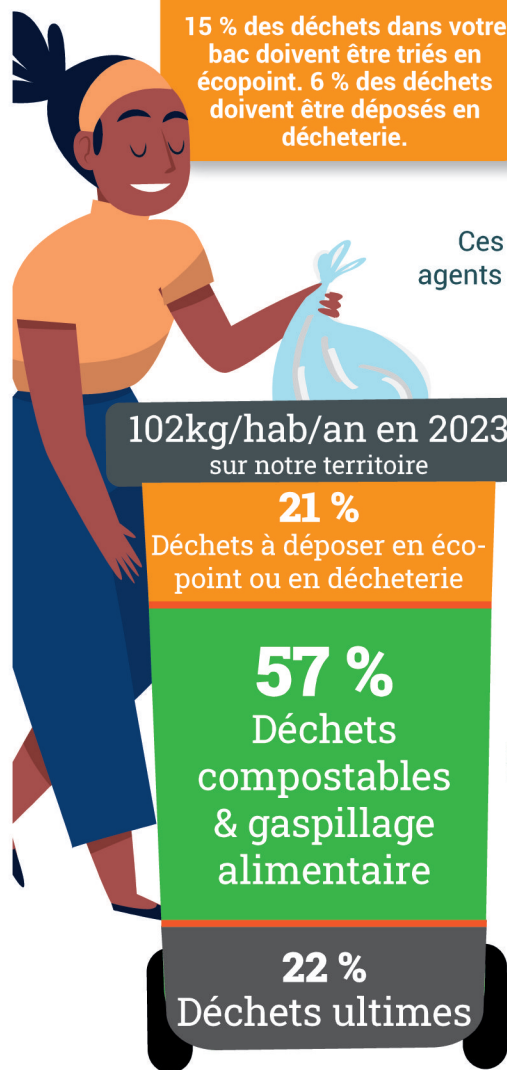
15 % des déchets dans votre bac doivent être triés en écopoint. 6 % des déchets doivent être déposés en déchetterie.

Les déchets biodégradables constituent la majorité des déchets résiduels !

57 % des déchets dans votre bac sont compostables.

Seul 22 % des déchets dans votre bac des ordures ménagères sont des déchets ultimes.

En améliorant vos habitudes de tri, vous pouvez réduire le volume de vos ordures ménagères de **78 %** !



Ces photos ont été prises par nos agents lors de la collecte sur le territoire Ouest Limousin.



Le verre se trie dans le **bac vert** des écopoints.

Tous les emballages se trient dans le **bac jaune** des écopoints.

Le papier se trie dans le **bac bleu** des écopoints.

Les textiles se trient dans les **point relais** ou les **déchetteries**.

La carte d'accès aux déchetteries pour particuliers est **gratuite** !

A partir de janvier 2024, les biodéchets compostables ne pourront plus être jetés avec les ordures ménagères !

Réduisons de **78 %** les déchets dans nos ordures ménagères en n'y mettant QUE les déchets ultimes !

Quels sont les "déchets ultimes" ?

Les déchets non compostables : produits d'hygiène et textiles sanitaires (cotons démaquillants, cotons tiges, serviettes hygiéniques, couches...), les produits ménagers (poussière, sacs d'aspirateur, éponges...), les mégots de cigarette, la litière minérale.

Retrouvez un guide du tri complet sur le site www.citeo.com ou téléchargez l'application "Guide du tri".

Le compostage

Qu'est-ce qui devient obligatoire ?

La loi du 10 février 2020, communément appelée loi « anti-gaspi », impose la mise en œuvre du tri des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. Les biodéchets sont des déchets organiques qui sont issus de la cuisine et du jardin.

Suis-je obligé d'acheter un composteur ?

Pas forcément ! La loi impose le tri à la source, pas l'utilisation d'un composteur. Le compostage reste une des solutions les plus simples, mais vous pouvez pratiquer le compostage en tas, fabriquer votre composteur en palettes, faire un potager en lasagne, ou installer un lombricomposteur.



Que faire de mes biodéchets ?

- Je composte
- J'éleve des poules ou autres animaux
- Je broie
- Je paille
- Je cultive en lasagne
- Je crée une haie sèche
- Je construis des abris pour la faune
- Je fais un terreau de feuilles



Comment faire si j'habite en appartement ?

En accord avec les bailleurs et les copropriétés, le SYDED installe des points de compostage partagés au pied des résidences. Le SYDED propose aussi l'installation gratuite de points de compostage dans les établissements scolaires, les crèches, les EHPAD ou toute autre structure publique ou associative. Si vous avez un projet de compostage collectif, contactez le SYDED au 05 55 12 62 32 pour faire part de votre demande.



Où acheter un composteur ?

Le SYDED propose du matériel de compostage à prix aidé : 50% du prix d'achat est financé par le SYDED. Une formation rapide de 15 minutes est dispensée aux acquéreurs pour une bonne gestion de leur compost. La Communauté de Communes Ouest Limousin a mis en place une distribution de proximité vous permettant de récupérer votre composteur à La Monnerie à Cussac. Commandez votre matériel à prix aidé sur le site internet du SYDED87.

Pourquoi et comment broyer ?

Le broyage des tailles d'arbres et d'arbustes permet non seulement de réduire le volume des branchages mais également d'obtenir du broyat, qui a de nombreuses vertus au jardin. Le SYDED propose des aides financières aux particuliers à l'achat de broyeurs de végétaux d'une puissance minimale de 4 cv ou 2200 W. Le SYDED87 peut aussi proposer une aide financière à hauteur de 100% pour la location d'un broyeur.



Votre matériel à prix aidé :
www.syded87.org
 05 55 12 12 87



LE CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024 !
ouestlimousin.com - 05 55 78 84 07
om@ouestlimousin.com
ORADOUR-SUR-VAYRES

● Avenue Bernard de Ventadour, Avenue du 8 Mai 1945 jusqu'au carrefour Route des Ages, Les Brosses, Les Marionnettes, La Chenin, Les Chouettes, Cité des Mottes, Chemin des Mottes, Fougères, Villeneuve, La Pouge, Chez Fiataeu, Chez Lacroix, La Tarnanité, Les Chalards
 ● La Monnerie, Les Bordes, Les Arcis, Les Ages, La Morelle
 ● Les Ronces ● Le bourg et autres villages
 ● Jours Fériés

JANVIER

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			

FÉVRIER

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4		
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29		

MARS

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30
					31

AVRIL

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30				

MAI

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	

JUIN

L	M	J	V	S	D
		1	2		
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
					30

JUILLET

L	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			

AOÛT

L	M	J	V	S	D
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE

L	M	J	V	S	D
			1		
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
					29
					30

OCTOBRE

L	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30	31		

NOVEMBRE

L	M	J	V	S	D
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE

L	M	J	V	S	D
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30	31				



COMITÉ LOCAL D'ORADOUR-SUR-VAYRES, CUSSAC, SAINT-MATHIEU DE L'ANACR, (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(es) de la Résistance)

Pour la mémoire et l'esprit de la Résistance

Cette année 2023, le comité local de l'ANACR a eu le plaisir de célébrer, avec les municipalités de Champagnac-La-Rivière et de Cussac, les cent ans de notre ami André Dupuy, dernier ancien combattant des maquis de Gaboureau et de Boubon. Mais le temps fait son œuvre et peu de temps après son anniversaire, notre ami Doudou est décédé. Tous les anciens combattants résistants des maquis de Boubon et Gaboureau nous ont quittés.

En 2024, nous commémorerons les 80 ans des combats de la gare d'Oradour-sur-Vayres et de la libération de Limoges. Nos "petits gars" maquisards de Boubon et Gaboureau en étaient.



Ayant obtenu l'annulation du bombardement de la ville par les alliés Américains, le colonel Guingoin a commandé l'encerclement de Limoges et obtenu la reddition sans condition de la garnison Allemande.

Le 21 août 1944, les maquisards des trous de Boubon et Gaboureau ont défilé avec tous les maquis Limousins derrière le colonel Guingoin pour rentrer dans Limoges libéré.

Les Amis de la Résistance du comité local de l'ANACR, continueront le travail pour que vivent la mémoire et l'esprit de la résistance autour de la fraternité entre les peuples au service de la paix.

Pour cela, notre Comité local :

- entretient les "trous" (gourbis) du maquis de Boubon, ainsi que leur accès,
- accompagne de nombreux groupes scolaires, de sorties associatives, de randonneurs et autres, qui viennent visiter ce lieu de mémoire Limousine,
- vous propose son deuxième livre sur la Résistance dans notre région, actuellement en vente dans les librairies, les Offices de Tourisme, et auprès des adhérents de l'ANACR,
- participe aux commémorations dans notre canton, en Haute Vienne et dans les départements voisins.

Les Amis de la Résistance vous invitent à participer à la commémoration des 80 ans des combats de la gare d'Oradour-sur-Vayres, samedi 20 juillet 2024, à 11 heures 30, à la stèle érigée à la mémoire des sept résistants tombés face à l'occupant nazi.

Pour le Comité, le Président :
Claude Pauliat

APE – Association des Parents d'élèves

Cette année, le bureau de l'association des parents d'élèves (APE) est composé de Sandra Esnard et Sandra Roche qui se partagent la présidence, d'Angélique Sellier et Leslie Cox, la trésorerie et de Charlotte Lucyk et Elodie Arial, le secrétariat.

Des idées nouvelles et beaucoup de motivation, pour une année scolaire composée de belles surprises, de moments de partage et de fêtes.

Le Mardi 31 Novembre 2023, pour la première fois, nous avons organisé une balade monstrueusement délirante à l'occasion d'Halloween ! Un grand merci aux habitants et commerçants sans qui cette festivité n'aurait pas eu le même goût !

Le samedi 16 décembre 2023, c'est avec le comité des fêtes que nous avons organisé la fête de Noël avec notamment une histoire contée par les passeurs d'histoires 87, suivie d'un goûter de Noël en présence du Père Noël !

A vos agendas 2024, car nous vous attendons nombreux lors de nos manifestations !

- Début mars, nous vous proposerons la vente de madeleines Bijou,

- Samedi 6 avril, nous organisons un loto,
- Vendredi 28 juin, notre traditionnelle kermesse.

ape.osv@outlook.fr

Le bureau de l'APE



Spectacle de Noël



Rires et loisirs

En 2023, de nouveaux adhérents, à qui nous souhaitons la bienvenue, sont venus profiter des différentes activités proposées par notre association.

Comme chaque année, de nombreuses manifestations ont été organisées : galette des rois en janvier, loto qui a connu un grand succès en février, fête Inter-Associations en juin ; puis, en collaboration avec la Communauté de Communes, le marché fermier en juillet et le Forum des Associations en septembre.



Le 8 Octobre, nous nous sommes également retrouvés lors de **la randonnée pédestre de l'espoir**, organisée dans le cadre **d'Octobre Rose**. Organisée pour la 2^e année, deux circuits ont été proposés pour la plus grande

satisfaction des 105 marcheurs.

Ce fut de nouveau un beau succès puisque 621 euros ont été récoltés par la vente de chaussettes et de parapluies auxquels s'ajoutent les dons (609,50 euros), soit un total de 1 261,50 euros, reversés en totalité à la ligue contre le cancer.

Vous étiez également très nombreux, à participer à la soirée moules frites du 4 novembre qui a rassemblé 120 convives dans la salle des fêtes et dans une ambiance festive ainsi que lors de l'après-midi cabaret du 3 décembre.

Les chiffres du **Téléthon**

2023 ne sont pas encore connus mais nous avons la certitude que votre participation et votre générosité auront été au rendez-vous.



En 2022, comme chaque année, nous aviez été nombreux à vous mobiliser dans le cadre de cet événement et nous vous en remercions.

L'ensemble des dons sous toutes leurs formes, y compris via le N° 3637, avait atteint pour notre commune, la somme de **3265,50 € (*)**, légèrement supérieur à celui de 2021.

() hors rémunération liés à vos apports de papiers et journaux dans la benne prévue à cet effet (> à 120€/la tonne)*

Suite à la démission de Mme Rachel ROOKE qui animait le cours de zumba, un recrutement s'est avéré nécessaire mais ardu. Une jeune femme, Jasmine N'GUYEN, a été embauchée mais pour des raisons personnelles, elle n'a pu assurer le cours que sur une période de 3 mois. Nous recherchons un nouveau coach afin de maintenir cette activité. Alors, si vous connaissez une personne intéressée, n'hésitez pas à nous contacter.

En Septembre, nous avons également accueilli Mme Jill McKinnon, nouvelle animatrice pour l'activité gymnastique.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 septembre 2023. La composition du bureau est restée identique. Par ailleurs, deux référentes ont été désignées : Mme MONNERIE Pétronelle pour la gymnastique et Mme ROBERT Manuela pour la zumba.

A la demande de nos adhérents, une nouvelle activité a été proposée : la randonnée pédestre. 25 randonneurs ont participé à la

première marche le samedi 11 novembre. La fréquence de cette activité reste encore à définir. Les personnes intéressées peuvent contacter le bureau aux heures de permanence.

Idées de cadeaux pour les grands comme pour les petits !

A quelques jours de Noël, l'atelier des "petites mains" a eu la joie de vous accueillir autour des nombreux articles fabriqués durant l'année : Décorations de Noël, objets cousus, brodés ou encore tricotés, à offrir ou simplement pour se faire plaisir à petit prix.



Nos animations pour 2024 :

- Galette des Rois, le samedi 20 janvier
- Loto le dimanche, le 18 février
- Fête Inter Associations, le samedi 22 juin
- Marché fermier, le jeudi 18 juillet
- Forum des Associations en septembre
- Randonnée de l'Espoir, en Octobre
- Téléthon, en décembre

Pour de plus amples renseignements sur nos activités et nos animations, mais surtout si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous : par mail rires-et-loisirs@orange.fr

par téléphone au 05 55 78 19 96 les mardis, mercredis et vendredis de 9h 30 à 12h 30.

Nous remercions particulièrement M. Yvon DOIRAT qui répond toujours présent pour nous faire des décorations aussi bien à l'occasion de la fête Inter-Associations que pour le Téléthon.



Le comité des fêtes

Les reprises d'activités prennent enfin du sens, effaçant petit à petit ces moments de doute et de morosité. Cette année 2023, la Foire du Trône en Limousin a joué ses gammes dans son format traditionnel et a retrouvé ce qui fait d'elle sa notoriété, le Corso Fleuri.

Relancer un défilé de chars, encadrés par différents groupes musicaux, tel était le défi porté par une poignée de bénévoles à la motivation débordante. Cette journée du dimanche, très attendue, fut un réel succès et une honorable satisfaction pour l'ensemble des bénévoles. C'était l'un des rendez-vous attendus, les spectateurs ne l'ont pas manqué.

Durant plusieurs jours, les attractions ont procuré énormément de bonheur, de plaisir et de belles sensations pour les plus courageux. Et pour clôturer ce long week-end festif du mois de juillet, la soirée du lundi fut magistrale avec un feu d'artifice exceptionnel, un spectacle pyrotechnique qui brille par sa réputation et qui fait la fierté de la commune et du Comité.

Il faut bien le rappeler, c'est avec le soutien de la municipalité et essentiellement l'investissement sans faille des bénévoles que cette fête existe, apporte cohésion et dynamisme au sein du bourg.

Les différents événements dans le pays ont pesé sur l'organisation

et nous avons su nous adapter en proposant des mesures de sécurité renforcées et adaptées.

Finalement, la Fête fut une vraie et belle réussite et nous ne remercierons jamais assez nos bénévoles pour leur temps passé à l'élaboration de cette festivité.

Le tissu associatif peine à s'épanouir sur notre territoire et le Comité des Fêtes n'y échappe pas. N'hésitez pas à venir partager des moments de partage, de convivialité et à créer de nouvelles aventures au sein de l'association.

L'Assemblée Générale du Comité s'est tenue le 12 novembre 2023. De nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'Administration, nous leur souhaitons la bienvenue. Une équipe dynamique qui va contribuer à la pérennité du Comité et proposer de belles animations pour 2024.

Le président, Olivier Mazeiras

FCCO : Une belle année 2023

Le FCCO reste toujours très actif et dynamique.



Nous remercions tous nos bénévoles, éducateurs et dirigeants qui, chaque semaine, encadrent, entraînent et véhiculent les licenciés de nos 18 équipes. Un grand merci également aux parents qui accompagnent les équipes et viennent encourager les enfants.

Le plan sportif fut marqué également par de belles satisfactions :

- Les seniors féminines remportent la Coupe du Limousin Féminines à 11.
- Du côté des garçons, ils finissent demi-finalistes de la Coupe de la Haute-Vienne et sont allés jusqu'au 8^e tour de la coupe Nouvelle Aquitaine.
- Chez les jeunes, nos U11 terminent finalistes du Challenge Ville-dieu et nos U13 demi-finalistes du Challenge Cailleton.
- Notre sélection féminine finit vainqueur du Challenge Toute Foot de la Haute-Vienne.

Mais la saison fut aussi riche sur le plan des manifestations : loto, galette des rois, stages de foot, journées 100 % féminine, match à Bordeaux pour l'école du foot, tournois, sans oublier notre traditionnelle tombola du soleil. Et là aussi, un grand merci à tous nos bénévoles pour leur aide et leur implication.

Nous ne pourrions pas continuer de progresser sans l'apport de nos différents sponsors, donateurs et partenaires qui nous accompagnent dans nos différents projets et nous remercions les municipalités pour la mise à disposition et l'entretien des différentes installations.

L'année 2024 s'annonce, elle aussi, sous une bonne dynamique et si vous avez envie de participer à cette belle aventure et faire vivre nos communes et le FCCO alors, contactez-nous.

<https://www.facebook.com/FccoFootballClub>

***Nous vous souhaitons à toutes et tous
une bonne et belle année 2024***





L'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques - AAPPMA La Tardoire regroupe les communes de Cussac, Oradour-sur-Vayres, Saint-Bazile et Champagnac-la-Rivière.

Cette année, nous bénéficierons à nouveau du parcours de loisirs, entre l'ancienne usine EPI et l'écluse des Âges, sur lequel la Fédération

effectuera des déversements réguliers de truites entre mars et mai. Pour l'ouverture 2024, nous continuerons nos efforts d'alevinage sur les différents parcours offerts par la Tardoire.

L'année 2023 a été dense en manifestations puisque nous avons organisé trois concours de pêche à Saint-Bazile et deux à Cussac, deux concours de Pétanque à Saint-Bazile et Oradour-sur-Vayres.

Nous avons également participé à la journée des Associations à Oradour-sur-Vayres et à une journée en collaboration avec le magasin Kiriél sur le thème de la pêche.

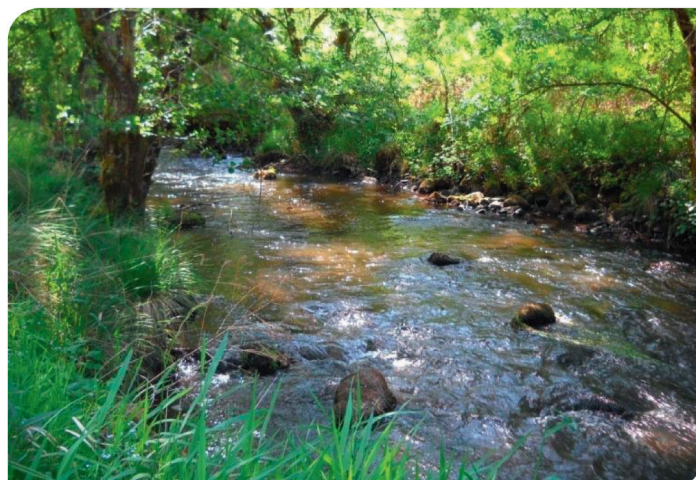
L'ensemble des membres remercie la municipalité pour son soutien et son aide.

Nous avons réalisé une sortie nettoyage sur le parcours de loisirs et allons poursuivre ce programme sur l'année 2024.

L'association composée d'une trentaine de membres bénévoles se réunit 4 fois par an. L'assemblée générale ordinaire aura lieu au mois de Février 2024.

Vous pouvez suivre les activités de notre association sur la page Facebook La Tardoire.

Attention pour pratiquer la pêche sur les cours d'eau ou les plans d'eau gérés par la Fédération, il faut se munir d'une carte de pêche en vente auprès de nos dépositaires habituels : la boulangerie Boulesteix à Champagnac, Bricomarché à Cussac ainsi que Agri-conseil Kiriél, le Tabac-Presse Le Celtic à Oradour-sur-Vayres ou directement sur internet : <http://www.cartedepeche.fr/>



N'oubliez pas de consulter la réglementation dans la brochure qui vous sera remise avec votre carte de pêche et qui est également téléchargeable sur le site de la fédération départementale <http://www.federation-peche87.com/>.

Les recommandations d'usage : respectez les quotas et la réglementation. Préservez les truitelles et surtout soyez respectueux des lieux que vous traversez. La correction veut que vous refermiez les clôtures et la courtoisie envers les autres pêcheurs et les propriétaires riverains est de rigueur!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Président : Jean-Jacques Lévêque

06 77 30 82 38 – j-jacquesleveque@wanadoo.fr

Fédération de la Hte-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : 05 55 06 34 77

Agence Française de la Biodiversité (Police de l'eau) : 05 55 06 32 71

Club de tarot : Oradour-sur-Vayres - Saint-Mathieu



Notre club qui compte une cinquantaine de membres est ouvert à tous. Nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles personnes sachant déjà jouer mais aussi les débutants qui veulent découvrir ce jeu de cartes.

Nous nous réunissons trois fois par semaine :

- Le mardi, à Oradour-sur-Vayres, salle des Aînés de 14 h 00 à 18 h 00
- Le jeudi à Saint-Mathieu, à l'ancienne Poste, de 20 h 00 à 23 h 00
- Le vendredi à Saint-Mathieu, à l'ancienne poste, de 14 h 00 à 18 h 00

Tout au long de l'année nous organisons d'autres activités comme des repas, un concours et des voyages. En septembre nous sommes allés à Saumur et avons assisté au spectacle du Cadre Noir.

Notre assemblée générale qui s'est déroulée en septembre en présence de M. Richard SIMONNEAU, maire d'Oradour-sur-Vayres, a été l'occasion de récompenser nos gagnants de l'année et de remettre à chacun de nos adhérents un coffret cadeau.

Rejoindre notre club c'est vous faire partager notre passion du tarot mais aussi passer des moments d'échanges et de convivialité.

N'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter au 05 55 00 37 53.

Le Président, Albert CHEYROUX

Vélo club des Feuillardiers



Le Vélo Club a été créé le 10 octobre 2018, il a pour objet la pratique du vélo, la promotion de l'image du cyclisme, l'organisation de manifestations amicales, récréatives et sportives autour du cyclisme.

Nous avons organisé le 23 juillet, le grand prix de Cussac après le succès de l'année précédente. Cette épreuve était réservée à l'Open 2/3, Access 1/2/3/4, U17 = 18 et 19 ans et U15 = 16 et 17 ans.

Le 31 juillet s'est déroulé le Prix Souvenir Eugène Fourgeaud épreuve de 1^{re} catégorie qui a lieu dans le cadre de la fête du trône. Cette épreuve a connu un franc succès tant au niveau sportif que pour les spectateurs avec une participation en hausse par rapport à l'année précédente.

Le 18^e trophée des Feuillardiers de cyclo-cross a eu lieu le 26 novembre, sur le très exigeant circuit des Chapelles. L'épreuve sert de support pour le championnat départemental.

Pour 2024, le Vélo-Club des feuillardiers envisage de renouveler l'épreuve de Cussac, son traditionnel trophée de cyclo. Pour ces épreuves les dates restent à définir. Sans oublier le prix Souvenir Eugène Fourgeaud qui déroulera lors de la fête du trône.



Nous remercions nos sponsors, la municipalité, le conseil départemental ainsi que nos amis bénévoles et signaleurs, sans qui rien ne serait possible.



Le club des aînés "Les amis de la gaieté"

2023 :

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 14 Janvier 2023 avec la présentation des bilans, l'approbation des comptes et le

vote pour la reconduction du bureau, suivis de la dégustation de la traditionnelle galette des rois.

Le 7 mars : Repas Couscous

Le 19 septembre : Pique-nique

Le 28 novembre : Repas de fin d'année

Le 14 décembre : Sortie au cabaret «Voulez-vous» à Marsac sur l'Isle, déjeuner spectacle.

La couture et les jeux se sont réunis les jeudis après-midi.

Le 2 décembre, vente – expo des réalisations des couturières, tricoteuses, brodeuses...

Grâce à l'UNA Ouest 87, Aide à domicile :

- Atelier "activité physique et bien-être". Ces séances sont dispensées par l'association Siel Bleu, spécialisée dans le maintien physique du bien-être adapté aux personnes âgées.

- Code de la route

- Ateliers ludiques (jeux, loisirs créatifs...)

2024 : le club fête ses 50 ans

L'année débutera par l'Assemblée Générale suivie de la galette des rois, le dimanche 14 janvier.

Repas, sorties d'une journée, les dates restent à définir.

L'ACCA Oradour-sur-Vayres (Association Communale de Chasse Agréée)



L'ACCA a pratiquement réalisé son plan de chasse 2022/2023.

Le ball-trap du 26 au 28 mai 2023 à connu un franc succès avec un bon repas.

L'assemblée générale s'est tenue le 30 juin 2023, avec renouvellement du bureau. Une seule liste se présentait, elle a été élue à l'unanimité par l'assemblée.

Président : Sébastien MARCHADIER

Président d'honneur : Richard SIMONNEAU

Vice-président : Hugo DEKKERS

Trésorier : Gérard DELAGE

Trésorier-adjoint : Jean-Pierre BATTAGLIA

Secrétaire : Nathalie MARCHADIER

Secrétaire-adjoint : Guy FRICONNET

Membres : Jean-Michel TURIPN, Didier BILLY, Albert DIJOUX

Suite à l'augmentation des cervidés sur la commune, le plan de chasse a dû être augmenté pour la saison 2023/2024 pour ne pas se laisser dépasser par ces grands animaux.

Trois « comptages lièvres » ont été effectués sur le territoire. Les parcours sont identiques tous les ans. (2 circuits). On a pu constater un bon nombre de lièvres sur la commune ainsi que des chevreuils, des cervidés, des renards et des blaireaux ; les sangliers, eux, se faisant plus discrets.

TTO

Le Tennis de Table d'Oradour-sur-Vayres affiche un effectif de 31 licenciés, de 6 à 60 ans. Depuis l'année dernière, les nouveaux viennent jouer en famille.



Suite à des dégâts de blaireaux dans des parcelles agricoles et au vu de la tuberculose qui circule dans d'autres communes avec abattage de troupeaux, nous avons mis en place avec le lieutenant de louveterie du secteur, avec accord des autorités et des propriétaires, deux déterrages sur la commune.

Les blaireaux ont tous été analysés et les résultats sont tous négatifs. « BONNE NOUVELLE pour le monde agricole et pour les chasseurs ».

Une journée de cohésion a eu lieu entre les ACCA de Chéronnac, Saint-Mathieu, et Oradour-sur-Vayres avec à la clé une participation d'une quarantaine de chasseurs.

Nous avons joué au football tant que d'autres s'allouaient à la peinture. S'en est suivi un bon barbecue. Journée à refaire !

Nous souhaitons avec l'accord de la municipalité, remettre en état la cabane de chasse en 2024. (peinture, cloison à abattre...).

Manifestation 2024 :

Ball-trap du vendredi 24 mai au dimanche 26 mai

Le Président, son bureau ainsi que tous les membres de l'ACCA d'Oradour-sur-Vayres vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches une bonne et merveilleuse année 2024



Deux équipes sont inscrites pour le championnat dont 1 équipe jeune, âgée de 12 à 15 ans et cela faisait bien longtemps qu'il n'y avait pas eu une jeune équipe !

Pour le développement du club, Pierre Giry va passer le diplôme d'entraîneur, Baptiste Fremont et Marius Lafond passeront quant à eux, le diplôme d'aide entraîneur.

L'entraînement des joueurs à lieu le vendredi de 19h00 à 20h30 pour les débutants.

Il est dirigé par Mario D'Almeida pour les 6 à 10 ans et Pierre Giry pour les ados et adultes et de 20h30 à 22h00 dirigé par Jean-Marc Parvery pour les confirmés.

Conscient des difficultés pour accompagner les associations et clubs sportifs, l'ensemble des membres du TTO tient à remercier la municipalité pour son soutien.

Le président, Mario d'Almeida

Ligue de protection des oiseaux - Oradour-sur-Vayres et ses hirondelles

Bonjour à tous les amoureux de ces magnifiques oiseaux qui nous annoncent le printemps chaque année.

Oradour-sur-Vayres peut encore les observer mais nous devons être très vigilants car leur vie est bien précaire.

Le 17 mars 2023 Frank Taboury, salarié de la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O) devant une assistance attentive nous a parlé de ces magnifiques oiseaux, conférence agrémentée de photos.



Nous avons appris que le premier besoin d'une hirondelle pour s'installer sur un territoire est la présence de boues lui permettant de construire son nid. Certaines communes ont aménagé des "bacs à boue" pour les aider.

Ensuite il leur faut des bâtiments où elles puissent tranquillement s'installer. Ceci est pour l'hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique se contentant d'un nid plus sommaire dans une grange, sur une poutre par exemple.

Nous avons cette année dénombré 28 nids occupés, chiffre malheureusement en régression. De plus, des travaux de réfection d'une maison ont supprimé plus de 8 nids. Pour l'instant, aucun aménagement de nids artificiels pour les remplacer n'a été effectué.

Les premiers nids occupés cette année sont ceux qui se trouvent rue Louis Pasteur et nous sommes allés interviewer Madame Lerondel, propriétaire du Pressing.

➤ **Depuis combien de temps êtes-vous installée ici ?**

10 ans.

➤ **Y avait-il des nids à votre arrivée ?**

Non, les hirondelles se sont installées il y a environ 6 ans ; 1 nid, puis un autre et un autre et aujourd'hui, 5 nids occupés.

➤ **Les nids sont juste au-dessus de la porte de votre magasin, est-ce gênant ?**

Non, il suffit de nettoyer régulièrement, ce n'est pas un problème.



➤ **Auriez-vous un message pour les propriétaires de maisons ayant des nids d'hirondelles ?**

Qu'ils les laissent vivre et que nous arrêtons de détruire les animaux et les espèces en voie de disparition.

Merci à Mme Lerondel pour son implication dans la sauvegarde des Hirondelles.

Monica DECANALE et Jean-Luc LEFEVRE bénévoles à la L.P.O Limousin

06 61 90 26 66 et 05 55 50 19 68

www.limousin-lpo.fr

Aïkido Ryu de la Vayres

Pour sa deuxième saison, l'association Aïkido Ryu de la Vayres vous propose maintenant 2 cours d'aïkido par semaine :

- le jeudi de 18h30 à 20 h

- le dimanche de 10h30 à 12 h.

Cet art martial japonais, sans compétition, est enseigné au dojo d'Oradour-sur-Vayres à partir de l'âge de 11 ans.

Une pratique dans la bienveillance et la bonne humeur.

Contact : 07 81 95 41 05





Judo

Le Judo est un art martial japonais, non armé, créé en 1882, basé sur des valeurs telles que le contrôle de soi, le respect, la politesse, la modestie, le courage, etc.

Le club de Judo d'Oradour-sur-Vayres accueille pour la saison 2023/2024 une quarantaine de licenciés, à partir de 5 ans, dans la bonne humeur et la convivialité.



Les entraînements de Judo ont lieu le mardi de 18 h à 20 h, et le vendredi de 19 h à 20 h 30.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Club au 06 61 58 68 48 (Carine) ou par

mail : clubjudoratorien@gmail.com

Oradour en fleurs

Le 19 Novembre 2023, l'Association a tenu son Assemblée Générale durant laquelle un nouveau bureau a été élu.

Sa composition est maintenant la suivante :

Présidente : Nathalie NADYMUS MANDON

Vice président : Samuel DESSIMOLIE

Secrétaire : Eric BRENIERE

Trésorier : Yves FRICONNET



Quelques animations sont d'ores et déjà envisagées pour l'année 2024 :

- la journée du jardinier, en Avril
- une randonnée gourmande, en mai
- un loto, en octobre

Passion autos motos 87

Pam 87 est une association de sports et mécaniques anciennes et récentes.

Nous faisons des rassemblements mécaniques ainsi que des balades touristiques.

Nos prochaines manifestations pour 2024 :

- un rassemblement autos – motos – camions, le 28 avril 2024,
- différentes balades touristiques, ouvertes à tous,
- un rassemblement dans un lieu insolite...

... et en fin d'année, un repas festif !

Bien évidemment, nous accueillons avec plaisir les nouveaux adhérents.



La revue Lili Fayol

Bien connues comme "les fayolettes", les danseuses de la "revue Lily Fayol" accueillent les jeunes ainsi que les adultes désireux de découvrir le monde de la danse.

Les répétitions ont lieu les samedis de 14 h à 17 h.

Venez nous rejoindre dans la joie et la bonne humeur.

Nous sommes à la disposition de toutes les organisations de manifestations festives pour leur proposer un spectacle personnalisé.

Contact :

Mme Nardou Sylvie au 06 88 14 95 29.



L'association "Ça circule "



L'ASSOCIATION ÇA CIRCULE ! RECYCLERIE ET RÉPARE CAFÉ
EST UN PROJET DE TERRITOIRE, SOCIAL, SOLIDAIRE, ENVIRONNEMENTAL ET POURVOYEUR D'EMPLOIS, MAIS AUSSI UN LIEU D'ACCUEIL, DE RENCONTRE, DE PARTAGE ET D'APPRENTISSAGE.
1 HABITANT SUR 5 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN EST ADHÉRENT DE L'ASSOCIATION !
"TOUTES LES BONNES VOLONTÉS SONT LES BIENVENUES, N'HÉSITEZ PAS À RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE"

BILAN DE LA 1ÈRE ANNÉE

- 8 emplois** ont été créés
- 2 Contrats à Durée Indéterminée** à 35h autofinancés (Une Encadrante Technique d'Insertion/Coordinatrice & Une Cheffe d'Atelier électronique / électroménager)
- 1 agrément Chantier d'insertion** avec actuellement 6 emplois : ces derniers vont permettre aux salariés de devenir les artisans de demain sur notre territoire (Vannière, Coutelier, Marbreuse, Vitrailliste)
- 1500 adhérent-e-s**, dont un grand nombre d'habitué-e-s et de bénévoles actifs
- 40 tonnes d'objets** nous ont été donnés par les habitants de la CCOL et par conséquent ce sont 40 tonnes qui n'ont pas été gérées par les trois déchetteries de notre Communauté de Communes
- 30 tonnes d'objets** ont été vendus à "Prix solidaires"

La Recyclerie propose un Répare Café fixe hebdomadaire et un Répare Café Itinérant mensuel sur le Parc Naturel Régional du Périgord Limousin, ainsi qu'une braderie chaque dernier samedi du mois. Création d'un atelier de réparation électronique / électroménager.



48 LA MONNERIE - 87150 ORADOUR-SUR-VAYRES

RECYCLERIE Mardi et Vendredi de 14h00 à 18h00 / Mercredi et Samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
RÉPARE CAFÉ Chaque samedi de 10h00 à 13h00 à la Monnerie et itinérant sur les communes du PNR Périgord-Limousin

05 55 00 67 30 (aux horaires d'ouverture)  **CaCirculeRecyclerieRepareCafe** www.ca-circule.ouvaton.org

VODE

"VODE (Vayres Oradour Défense Environnement) est, comme son nom l'indique, une association de défense de l'environnement. Notre but commun est avant tout de préserver le "capital vert" d'Oradour-sur-Vayres, la richesse la plus précieuse de notre région. Or, cette dernière est menacée depuis plusieurs années. Entre projet de golf avorté, semis d'éoliennes à tout vent et transformation de terres agricoles en générateur photovoltaïque, VODE est sur tous les fronts. La transition énergétique est nécessaire, et les énergies renouvelables sont à l'heure actuelle nos meilleures alliées. Mais voilà plus de 5 ans que nous nous battons pour faire valoir les droits des agriculteurs locaux, des acteurs du tourisme, des citoyens d'Oradour-sur-Vayres, contre des projets aberrants, qu'on tenterait de nous faire passer comme "solutions", alors qu'ils sont le problème.

Nous ne nous battons pas contre les énergies renouvelables, mais bien contre les projets dont le seul but est d'accumuler du profit au détriment de tout le reste. Si vous désirez plus de renseignements, notre page facebook VODE87 est à votre disposition.

Merci à vous et haut les cœurs!"

Propos liminaire de la municipalité :

Dans un souci de liberté d'expression et de totale transparence, le choix a été fait de publier cet article tel quel, bien qu'en exprimant des opinions sur des sujets du domaine privé, il dépasse le stade des informations classiques que font paraître les associations (nature de leur activité(s), agenda des événements).



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (F.N.A.C.A.)

M. Paul FOURNIER

La Jaurie – 87150 Champagnac-la-Rivière - 05 55 78 18 47

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (A.N.A.C.R.)

M. Claude PAULIAT

Les Tourettes – 87440 Saint-Mathieu
05 55 00 37 72

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

M. Jean VERGNEGRE

5 Allée Colbert – 87000 Limoges
06 81 72 77 41

”
ASSOCIATIONS
D'ANCIENS
COMBATTANTS

COMITÉ DES FÊTES

M. Olivier MAZEIRAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 31 92 92 | www.oradourenfete.fr | oradourenfete@sfr.fr

CLUB DES AINÉS "LES AMIS DE LA GAÏÉTÉ"

Mme Régine NICOLAS

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 83 74 27 | clubdesainesoradour@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES "Les Amis de l'École"

Mme Sandra ESNARD et Mme Sandra ROCHE

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 77 99 33 82 – ape.osv@outlook.fr

PASSION AUTOS-MOTOS 87 "PAM 87"

M. Steven SODEN

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 64 87 32 36 – steven20010411@gmail.com

ORADOUR EN FLEURS

Mme Nathalie NADYMUS MANDON

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 84 27 69 06 | nataly.na@hotmail.fr

FÉDÉRATION NATIONALE DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (F.N.A.T.H.)

Mme Hélène DEMAY

Bournazeau – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 53 16 | alain.demay777@orange.fr

UNI-PRO DES FEUILLARDIERS

M. Bruno DESCUBES

Rue Louis Pasteur – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 18 36

LUDOTHÈQUE

M. Albert CHEYROUX

Fontendreau – 87440 Saint Mathieu - 05 55 00 37 53

COMICE AGRICOLE

Mme Agnès ESNARD

Puymoreau – 87150 Oradour-sur-Vayres - 05 55 78 12 80

LA RÉCRÉ

M. Tony BONNEAU

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 95 54 12 66 | tony.bonneau@club-internet.fr

GARE Ô SON

Mme Jacqueline DARFEUILLES

87150 Oradour-sur-Vayres - 05 55 14 84 33

VAYRES ORADOUR DÉFENSE ENVIRONNEMENT (VODE)

M. Denis LATOUR

Le Rivaudou – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 08 17 63 56 | vodeasso87@gmail.com

CIRQUE SUPER

M. Julien VIEILLARD

14, Les Chouettes – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 24 89 60 93 – cirquesuper@gmail.com

CA CIRCULE

Mme Aurélie POTENCIER

48, La Monnerie – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 00 67 30 – ca-circule @ouvaton.org

”

AUTRES
ASSOCIATIONS

RIRES ET LOISIRS

Mme Annie WAFLART

Maison des Associations – Rue Louis Pasteur – 87150
Oradour-sur-Vayres
05 55 78 19 96 | rires-et-loisirs@orange.fr

FOOTBALL CLUB CANTON ORADOUR (F.C.C.O.)

M. Joël LEVEQUE et M. Laurent CHAPUT

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 23 19 53 97 – lev.domi@sfr.fr - http://fcc087.footeo.com/

JUDO CLUB D'ORADOUR-SUR-VAYRES

M. Sébastien SALLEMBIEN – Secrétaire et correspondante :

Mme Carine LÉBOUC

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 61 58 68 48 (heures repas) |
www.judoratorien.com | clubjudoratorien@gmail.com

TENNIS DE TABLE ORADOUR (T.T.O.)

M. Mario d'ALMEIDA

7, Les Tuilières – 87150 Oradour-sur-Vayres
07 50 34 05 85 | dalmeida.mario@orange.fr

TENNIS CLUB

M. Olivier GABORIAU

La Mazaurie – 10 rue des Vanniers – 87150 Cussac
06 80 95 84 59

AMICALE DU CHEVAL BANDIAT TARDOIRE (A.C.B.T.)

Mme Laurette VIMPERE

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 26 41 63 |
www.cheval.oradour-ffe.com | equib@orange.fr

VÉLO CLUB DES FEUILLARDIERS

M. Jean-Paul CUSSAGUET

12 Résidence des Fontaines – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 80 14 15 06 | jeanpaul.cussaguet@gmail.com

RANDO-PISTONS

M. Ludovic BRICNET

La Tronchaise – 87150 Oradour-sur-Vayres
05 55 78 10 42

ORADOUR BOWLING D'INTÉRIEUR

M. Peter GARESIDE

33 rue du Château Rocher – 87150 Saint-Mathieu
06 35 90 97 40 – peter.garside87@orange.fr

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)

M. Sébastien MARCHADIER

Mairie – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 82 91 19 48 | nath-seb7672@hotmail.fr

A.A.P.P.M.A. LA TARDOIRE (PÊCHE)

M. Jean-Jacques Lévêque

12 rue des Mésanges – La Plaine – 87150 Cussac
06 77 30 82 38 | j-jacquesleveque@wanadoo.fr

CLUB DE DANSE D'Oradour-sur-Vayres "LES FAYOLETTES"

Mme Sylvie NARDOU

9 Le Masseix – 87150 Oradour-sur-Vayres
06 88 14 95 29 | lesfayolettes87150@gmail.com

”

**ASSOCIATIONS
SPORTIVES**



AGRI-CONSEIL – KYRIEL

Daniel FAURIS
 PRODUITS AGRICOLES
 QUINCAILLERIE
 5 rue Fontaine Élysée
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 23 13

ANIMATION LOL

Patrice FORGERON
 FÊTES – SOIRÉES DANSANTES -
 KARAOKÉ
 22 Les Chouettes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 89 44 23 79
 arlelopat@yahoo.fr

L'ARLEQUIN

Marie-Jo ZAMPONI
 BAR – RESTAURANT
 14 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 28 67

AU PANIER D'ANTAN

Marie ALAFORT
 ÉPICERIE – FRUITS et LÉGUMES -
 CAVE
 1 place du 11 novembre
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 44 00 02 55

AXA

Serge BOUTINAUD
 ASSUREUR
 1 place de l'Église
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 16 76

AXA

Vincent DESCUBES
et Gilles RIBIERRE
 ASSUREURS
 17 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 18 36

BARBIER Marie-Laure

FLEURISTE
 27 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 24 07

BELLEVILLE Raphaël

BOULANGER - PÂTISSIER
 3 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 10 34

BILLY Axel

TAXI
 TRANSPORTS MÉDICAUX ASSIS
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 28 40 17 09
 axel.billy@hotmail.fr

BLANCHARD Patrice

INFOGRAPHISTE 3D
 1 La Morelle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 23 89

BOULANGERIE LECOMTE

BOULANGER - PÂTISSIER
 13 rue Louis Pasteur
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 55 89 83

BRANDY Sébastien

Garage Renault
 24, Les Pougues
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 72 27

BRASSERIE ARTISANALE GEMM'7

Régis WEISS
 VENTE À EMPORTER DE BIÈRES
 ARTISANALES FAITES SUR PLACE
 2, Parade
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 07 71 64 63 62
 gemm7@posteo.net
 www.brasseriegemma7.fr

BUISSON Christophe

**PHOTO ET VIDÉO AÉRIENNE
 PAR DRONE**
 23 Résidence du Parc
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 28 85
 Port: 06 60 66 61 87
 christophe.buisson116@orange.fr

CARVALHO Raphaël

Top Garage
 GARAGE – ENTRETIEN
 MATÉRIEL MOTOCULTURE
 19 avenue Georges Guingouin
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 12 64
 Port: 07 89 93 33 32

CA CIRCULE!

RECYCLERIE – RÉPARE CAFÉ
 48, La Monnerie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 06 88 24 29 45
 ca-circule@ouvaton.org

**CENTRE DE TRI POSTAL
 COURRIER**

11 Chemin des Garennes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 36 31

CERITHERM

**CONCEPTION, RÉALISATION
 ET MAINTENANCE EN
 ÉQUIPEMENTS THERMIQUES**
 21 rue de Pouloueix
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 33 23 13

CHABERNAUD RÉNOVATION

Chabernaud Fabien
 COUVERTURE – MAÇONNERIE
 3 Place de l'Église
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 17 14 62 96
 vanessa.foussette@orange.fr

CHAPUT Alain

**CARRELAGE – PEINTURE –
 RAVALEMENT**
 6 Les Brosses
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 10 15

CHAPUT Stéphane

**LOCATION ET INSTALLATION
 DE ROBOTS DE TONTE (SAV) –
 ESPACES VERTS**
 18 Route de Parade
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 16 22 71 07
 stephane.chaput087@gmail.com

CHEZ MARTH

Denis LATOUR - Morgane PLASTRE
 PENSION POUR CHIENS ET CHATS
 Le Rivaudou
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 06 77 72 43 20
 Site: www.chezmarth.com

CHRISTINE COIFFURE

COIFFEUSE
 18 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 11 42

CRÉDIT AGRICOLE

BANQUE-ASSURANCE
 13 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 08 92 89 20 50

DABINETT Diana

La Galerie de Gabriel
 GALERIE D'ART – COURS
 DE DESSIN
 6 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 21 98

NOUVEAU**D'ALMEIDA Mario**

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES
 AXA PRÉVOYANCE ET
 PATRIMOINE
 7, Les Tuilières
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 07 50 34 05 85
 mario.dalmeidacoelho.a2p@axa.fr

DECONCHAS Jacques

CNCL SARL
 NÉGOCE CHAMPIGNONS, NOIX,
 CHÂTAIGNES
 4 rue Jean Giraudoux
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 24 26

DELAS Camille

**NATUROPATHE – MASSAGES
 MIEUX-ÊTRE**
 8 La Barbarie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 79 18 89 34
 https://camilledelas.com

DESSIMOLIE Samuel

**PARC ET JARDIN –
 HORTICULTEUR PAYSAGISTE**
 Les Chouettes
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 71 42 10

DIDIER Franck

**PEINTURE – PLACO –
 CARRELAGE – RAVALEMENT**
 8 rue Jean Fredon
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 32 55 78 45
 Tél: 05 87 21 88 92

DUPAYS Lionel

**CONSEILLER INDÉPENDANT
 EN IMMOBILIER**
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tel: 06 14 49 78 22
 l.dupays@agencimm.com

ÉNERGIE CONFORT 87

Maxime BURBAUD
 VENTE DE COMBUSTIBLES DE
 CHAUFFAGE, GRANULÉS ET
 BÛCHES DE BOIS DENSIFIÉ
 6 Fougeras
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 48 73 62 85

FERME DE LAUSANE

Sophie Boulesteix
 PRODUCTION ET VENTE
 DE CANARDS GRAS
 Bellevue
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 80 40 84 80

NOUVEAU**FISCHER Thomas**

**CHARPENTE – COUVERTURE –
 MENUISERIE – ACCOMPAGNEUR
 DE CHANTIERS**
 31, La Barbarie
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Port: 06 86 05 92 54
 tom.fisher@free.fr

FMS

Frédéric SORNIN
SERRURERIE SERVICES ET
ÉTUDES
21 Le Puychevalier
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 71 58 36 21
fms2604@gmail.com

NOUVEAU

FRIPES ET FROC

Amélia CRAHET
FRIPERIE
15 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 02 04 46 66

GARAGE GIRAUDEAU

Garage Ford
GARAGE
32 rue Pierre Chambord
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 10 82

IDÉE BOIS CONSTRUCTION

Loïc LAPELLEGERIE
et **Emmanuel DUDOGNON**
CONSTRUCTION BOIS
CHARPENTES COUVERTURE
Les Garennes
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 41 61 18 02
lapellegerie.loic@orange.fr

NOUVEAU

INFINI'FIL

Sandrine DENIS
COUTURE – RETOUCHES
– CONFECTION et
AMEUBLEMENT
4 rue du 19 Juillet 1944
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 31 47 71 58

JOURDAN Benjamin

J.S.B. Plomberie
PLOMBERIE – CHAUFFAGE
Morinas
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 32 81 69 35

NOUVEAU

JPC

Jean-Pierre CAMINADE
ALARME – DÉTECTION INCENDIE –
VIDÉO SURVEILLANCE – COURANTS
FAIBLES MULTI-SERVICES
24, La Barbarie
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 65 96 38 16
caminade.jean-pierre@orange.fr
Site: www.jpcostraitances.fr

LA BERGERIE

M. et Mme RENAUD
HÔTEL – RESTAURANT
15 La Côte
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 29 91

LA POSTE

POSTE – BANQUE POSTALE
22 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 50 84

NOUVEAU

LA TINY HOUSE DES OLLIÈRES

Laurent Dardant
BROCANTE
7, Les Ollières
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 42 27 15 13

LABROCHERIE Jean-Marc

COUVERTURE
46 La Monnerie
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 03 66 00
Port: 06 80 63 23 05

LEGGETT IMMOBILIER

Kevin ANDREWS
AGENCE IMMOBILIÈRE
9 rue René Lathière
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 44 48

LE CELTIC

Aurélié JEUDY
TABAC – PRESSE – CADEAUX –
LOTO
9, rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 12 83

LE MOGNE Claire

APICULTRICE RÉCOLTANTE
VENTE DE MIEL et PRODUITS
de la RUCHE
La Tronchaise
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 88 97 52 40
delaruchealatartine@gmail.com

NOUVEAU

LE SALON BY LAURIE

SALON DE COIFFURE
31 Bis rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 99 24 88 20
filleul.laury@gmail.com

NOUVEAU

LINARD Jérémy

COUVERTURE - MACONNERIE
10 Résidence Les Fontaines
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 59 85 34 89
Pinardinio.87@gmail.com

MARZIN Didier

RAMONAGE
20 Les Chouettes
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 77 32 00 28

MORONVILLE Patrice

MENUISERIE, AGENCEMENT
INTERIEUR / EXTÉRIEUR,
RÉNOVATION, ISOLATION,
POSE DE CUISINE ET SALLE
DE BAINS
37 Parade
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 61 42
Port: 06 29 32 14 00
patrice.moronville@orange.fr

ORADOUR IMMOBILIER

Mary VELTHOEK
Philippa TUNSTALL
AGENCE IMMOBILIÈRE
11 rue du Général de Gaulle
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 15 67

POLETZ Armand

CHARPENTE – MENUISERIE
Villeneuve
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 06 76 52 55 97

PRESSING

Mme LERONDEL
PRESSING – BLANCHISSERIE
15 rue Louis Pasteur
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 24 17

RATIER Évelyne

COIFFEUSE à DOMICILE
38 Les Pougès
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 22 12 74 87

REBEIX Gilbert

AFFÛTEUR
24 avenue Bernard de Ventadour
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 09 84 02 08 45

RETIF Caroline

ESTHÉTICIENNE A
DOMICILE
Morinas
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 76 62 50 35

RICHARD Jean-Marie

ANIMATIONS MUSICALES
71 Les Ollières
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 85 27 24 67
j.richard35@orange.fr

Entreprise RIVET

RÉPARATION ET VENTE DE
MATÉRIELS AGRICOLES et BTP
2 Curebouteille
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 06 22 11
Fax: 05 55 06 22 23

SARL RANNOUX BARBIER

POMPES FUNÈBRES - TAXI -
AMBULANCES
23 avenue Bernard de Ventadour
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 78 17 22

SCOPEMA

ENTREPRISE de FABRICATION
de SIÈGES AUTOMOBILES
Route de Pouloueix
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 78 11 49

SELLEY John

ENCADREMENT D'ART
1 rue du 19 mars 1962
87150 Oradour-sur-Vayres
Té: 09 77 00 66 38
encadrement.oradour@gmail.com

SOULAN Christian

ÉBÉNISTE – RESTAURATION
EN MOBILIER
16 Rue Pierre Chambord
87150 Oradour-sur-Vayres
Tel: 05 55 70 90 44

U EXPRESS

Stéphane MONNERAYE
ALIMENTATION
1 Rue Jean Ségurel
87150 Oradour-sur-Vayres
Tél: 05 55 48 83 75

ZAMPARO Edwige

CONSEILLÈRE INDÉPENDANTE
en IMMOBILIER - SAFTI
20 Beauséjour
87150 Oradour-sur-Vayres
Port: 06 09 61 40 07
edwige.zamparo@safti.fr



CLINIQUE de l'ARAUCARIA

Philippe BIRON
Sophie KAKZOROWSKY
 15 Avenue Fontaine Élysée
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 10 07
 CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

DELAGE Frédérique

3 rue de Beauséjour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 16 95
 DENTISTE

Pharmacie de la Tardoire

M. Sébastien DECOUTY
 2 rue du Général de Gaulle
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 10 23
 PHARMACIENS

MAVEYRAUD Laurent

10 rue de Pouloueix
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 11 46
 MÉDECIN

SARL RANNOUX BARBIER

21 avenue Bernart de Ventadour
 87150 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 17 22
 AMBULANCIER - TAXI

CROIX ROUGE

24 rue du Gal de Gaulle 87150
 Oradour-sur-Vayres
 Tél: 05 55 78 20 33
 SOINS INFIRMIERS

”

SANTÉ



MAISON DE SANTÉ

27 Avenue Georges Guingouin – 87150 Oradour-sur-Vayres

BACLET Marie-Claire –
CHASSAC-GÉROUARD Liliane - DESSOUDEIX Claire

Tél: 05 55 78 13 10

MÉDECINS

Infirmière Azalée : Patricia BREHIER

GAUTHIER Marlène – CHANEL Stéphane –
DEFAYE Vanessa – GERY Yoann

Tél: 05 55 78 21 95 SOINS

INFIRMIERS

CROIX ROUGE

Tél: 05 55 78 20 33

SOINS INFIRMIERS

RIOS DE ALMEIDA Fernanda – KRUPSKA Agata
BERROS Jérémy

Tél: 05 55 78 14 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

HERVÉ Aurore

(tous les mardis) Tél: 06 13 06 96 51

SAGE FEMME

RAMPNOUX Estelle

(tous les jeudis) Tél: 06 84 16 23 33

PSYCHOLOGUE

SICARD Camille

(tous les mardis et mercredis) Tél: 06 19 92 42 59

OSTÉOPATHE

BUREAU DE LA VÉRANDA

mairie

Conciliateur de justice

M. Rougier
 Le 2^e jeudi de chaque mois,
 de 9 h à 11 h
 sur rendez-vous
 Tél: 06 25 69 37 53

M.S.A.

Le 2^e et 4^e jeudi, toute la
 journée
 sur rendez-vous
 Tél: 05 44 00 04 04

Mission Locale Rurale

M. Sylvain Jallat
 Le mardi
 sur rendez-vous
 Tél: 05 55 70 45 74

F.N.A.T.H.

Le 1^{er} vendredi de chaque
 mois pairs de 9 h à 11 h
 Uniquement sur rendez-vous
 Inscription obligatoire
 Tél: 05 55 34 48 97

Pouce Travail

<http://www.poucetravail.com>
 3^e vendredi de chaque mois
 de 9 h à 11 h 30
 sur rendez-vous
 Tél: 05 55 02 03 16



”

PERMANENCES DES
 SERVICES SOCIAUX

MAISON DES ASSOCIATION

14, rue Louis Pasteur

Assistante sociale

Mme Sophie Noilhac
 Le mardi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous

Maison Sociale du Département de Saint-Junien:
 05 55 43 06 06

Bureau à Oradour: 05 44 00 06 63

Référente autonomie du Conseil Départemental

Mme Gwenaëlle CHAMPEIL
 Le jeudi matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous
 Tél: 05 55 05 02 35

GENDARMERIES DE NOTRE SECTEUR

✓ Saint Laurent sur Gorre: 05 55 00 00 02

Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
 Le dimanche 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

✓ Oradour sur Vayres: 05 55 78 10 04

Le mercredi de 14 h à 18 h

✓ Châlus: 05 55 78 41 11

Le lundi de 14 h à 18 h
 Le samedi de 8 h à 12 h



ILS SONT NÉS...

5 janvier	Serena PAYA, Résidence Les Chapelles
16 février	Tyméo NOGENT TARRADE, Rue du Général de Gaulle
7 mai	Victoire CHAPUT, Puymoreau
18 mai	Estebann DUNAUD HEBRAS, Chemin des Mottes
12 juin	Masha VIEILLARD DELEPELAIRE, Les Chouettes
15 juin	Gabin CARVAHLO, Avenue Georges Guingouin
30 juin	Julia SALAGNAT, Villeneuve
22 septembre	Louna GABRIEL LEMOINE, Fougeras
8 novembre	Malya MARZIN AUVERT, Les Ollières
8 décembre	Léa CAPATINA, Bellevue



ILS SE SONT UNIS...

27 mai	Christopher LUCYK et Charlotte LAINE, Les Ollières
27 mai	Benjamin JOURDAN et Caroline RETIF, Morinas
24 juin	Guillaume VALLET et Océane DUFOURNEAU, Rue du Général de Gaulle
12 août	Serge VIGIER et Isabelle GRANGER, Chemin des Mottes
12 août	Pascal LACOTTE et Marie-Jeanne ROUSSET, La Moulinasse



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

8 septembre 2022	Marie LATHIERE, 88 ans – Décédée à la maison de retraite de Châlus
15 janvier 2023	Jacques DESVILLE, 89 ans – Rue Jean Giraudoux
2 février	Eric ESTHER, 63 ans – Rue du Général de Gaulle
8 février	Simon HOWELL, 71 ans – Fougeras
11 février	Carole TAYLOR, 70 ans - rue de Pouloueix
15 février	Anne-Claire GERARD, 62 ans – Les Brosses
21 février	Bernard BAMPTON, 79 ans – Avenue du 8 Mai 1945
1 ^{er} avril	Marie FAURE, 88 ans – Rue Jules Ferry
3 mai	Marcel RIBOULET, 88 ans – Lotissement de la Côte
4 mai	Jean BOULESTEIX, 81 ans – Chantalouette
14 mai	Lucette BECHADE, 88 ans – Rue Raymond Poulidor
25 mai	Roland TRENET, 61 ans – route de Morinas
7 juin	Alice ROUMIEUX, 86 ans – Chez Lacroix
5 juillet	Gabriel GERAUDIE LAVIALLE, 87 ans – Les Chalards
8 juillet	Jean-Jacques CORDEAU, 68 ans – Avenue du 8 Mai 1945
25 août	Suzanne RASSAT, 91 ans – Curebouteille
1 ^{er} septembre	Clément PLESSIS, 94 ans – Rue du Bercaill
19 septembre	Fabrice PIVETEAU, 54 ans – La Pouméroutie
29 octobre	Isabelle VIGIER, 53 ans – Chemin des Mottes
9 novembre	Michel SABLON, 62 ans – Avenue Bernart de Ventadour
18 novembre	François VISTE, 92 ans – Parade – Décédé à la maison de retraite de Cussac
23 décembre	André BOULESTEIX, 87 ans – 21 Bournazeau
27 décembre	Jean RATINAUD, 75 ans – 8 Les Bizardies





Festival « A la rentrée, c'est class ! »



Election Miss Beauté



Forum des Associations



Rassemblement Sportives du 87



Cylo-cross



Culture au Grand Jour



Rassemblement Passion Auto Moto 87



Feux d'artifice 2023 « Fête d'Oradour-sur-Vayres »

Publication : Mairie Oradour-sur-Vayres

Directeur de la publication et de la rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Rédaction : Mairie Oradour-sur-Vayres

Photos : Mairie Oradour-sur-Vayres

Impression : Rivet Presse Édition – 24, rue Claude-Henri-Gorceix, Limoges

Dépôt légal : 2020

